

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1548

30 mai 2016

SOMMAIRE

| | | | |
|---|-------|--|-------|
| 57 Whitehall Holdings S.à r.l. | 74293 | FRANKFURT-TRUST Invest Luxembourg AG | |
| Anro Invest S.A. | 74269 | | 74258 |
| ArcelorMittal Belval & Differdange | 74269 | Fruit Freeze Invest S.A. | 74259 |
| Athena Equity Trading S.à r.l. | 74269 | Galia Holding Luxembourg S.A. | 74266 |
| Blundy S.A. | 74263 | GFS Invest | 74266 |
| Boutifour S.A. | 74262 | GIP Development | 74260 |
| BSI & Venture Partners Capital Management | | Glotec Management Partners S.à r.l. | 74260 |
| SCA SICAV-FIS | 74263 | GSG Athena S.à r.l. | 74265 |
| Cadeau S.A. SPF | 74262 | Guardian Brazil Investments S.à r.l. | 74260 |
| Casa Reha Luxembourg S. à r.l. | 74263 | Highbridge Aiguilles Rouges Lux Sàrl II | 74261 |
| Classifieds Asia S.à r.l. | 74285 | Highbridge Specialty Loan Institutional Fund | |
| Copri 3 S.A. | 74264 | Lux S.à r.l. | 74304 |
| CPO Services S.à r.l. | 74263 | Highbridge Specialty Loan Sector A Fund Lux | |
| CQS Aiguille de Chardonnet MF S.C.A. SI- | | S.à r.l. | 74268 |
| CAV-SIF | 74264 | Highstreet V PropCo III S.à r.l. | 74268 |
| Credicorp Capital Asset Management Fund | | High-Tech Training & Services | 74268 |
| | 74266 | H.I.G Luxembourg Holdings 72 S.à r.l. | 74260 |
| Cresco Capital Germany 2 S.à r.l. | 74274 | H.I.G. Luxembourg Holdings 73 S.à r.l. | 74266 |
| Cypress Investment S.à r.l. | 74262 | HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) | |
| Deltalux-Business S.à r.l. | 74264 | S.A. | 74304 |
| DTF Finance S.A. | 74265 | Idem Luxembourg (No. 5) | 74267 |
| Eden 2 S.à r.l. | 74265 | Ignilife EU S.à r.l. | 74267 |
| Electrofin S.A. | 74261 | Infinity Investments S.A. | 74267 |
| EMBLA S.A. | 74261 | Inter Holding S.à r.l. | 74267 |
| Fa Capital S.A. | 74259 | Ivanhoe Cambridge Luxembourg S.à r.l. | 74290 |
| Far Sud S.A. | 74259 | Lamudi Global S.à r.l. | 74285 |
| Fiducia General Services Expert Comptable | | Real Estate Classifieds Asia Extra S.à r.l. | 74285 |
| S.à r.l. | 74258 | San Faustin S.A. | 74274 |
| Flodrive UK V2 (General Partner) S.à r.l. ... | 74258 | | |

Fiducia General Services Expert Comptable S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 146.534.

Extrait de la résolution adoptée en date du 18 mars 2016, lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société

- La démission de M. Alexandre TASKIRAN de son mandat de gérant de la société a été acceptée avec effet au 23 décembre 2015.

Extrait de la résolution du gérant unique de la Société prise en date du 18 mars 2016

En date du 18 mars 2016, le gérant unique de la Société a pris la résolution suivante:

Le siège social de la Société est transféré de L-2661 Luxembourg, 44, Rue de la Vallée, à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, avec effet au 15 mars 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiducia General Services Expert-Comptable S.à.r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2016083533/18.

(160050270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Flodrive UK V2 (General Partner) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 138.062.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation volontaire de la société Flodrive UK V2 (General Partner) S.à r.l., décidée par acte du notaire Maître Jean-Joseph Wagner en date du 15 octobre 2015, a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 18 mars 2016.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social de la Société au 41, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Les sommes et valeurs revenant aux créanciers ou aux associés qui n'étaient pas présents à la clôture de la liquidation et dont la remise n'aurait pu leur être faite seront déposées à la Caisse de Consignation de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2016.

Référence de publication: 2016083538/18.

(160050053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

FRANKFURT-TRUST Invest Luxembourg AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 29.891.

dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft FRANKFURT-TRUST Invest Luxembourg AG, mit Sitz in Luxemburg, vom 4. März 2016 geht hervor, dass:

- das Mandat der amtierenden Verwaltungsratsmitglieder Karl Stäcker, Michael Bonacker und Frank-Peter Martin, alle beruflich wohnhaft in Bockenheimer Landstraße 10, D-60323 Frankfurt am Main, um ein weiteres Jahr, d.h. bis zur ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2017 verlängert wird.

- KPMG Luxembourg, Société coopérative, (Handelsregisternummer B 149133), 39, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, als Wirtschaftsprüfer bis zur ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2017 bestellt worden ist.

Luxembourg, den 16. März 2016.

FRANKFURT-TRUST Invest Luxembourg AG

Monika Anell / Luc Tiburzi

Directeur / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2016083553/18.

(160050154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Far Sud S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 87.081.

- 1) Voulez-vous bien vouloir prendre note de la démission en date du 24 novembre 2015 des administrateurs suivants:
- Arsène KRONSHAGEN, demeurant au 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg,
- et
- Tina CARDOSO, demeurant au 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg.
- 2) Voulez-vous bien vouloir prendre note de la démission en date du 25 novembre 2015 de l'administrateur suivant:
- Cindy RISSE, demeurant au 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg.
- 3) Egalement, voulez-vous bien vouloir prendre note de la démission en date du 19 novembre 2013 du Commissaire aux comptes suivant:
- La société LG MANAGEMENT S.à r.l., (R.C.S. Luxembourg B156.639) et ayant son siège social au 7, rue Portland, L-4281 Esch/Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FAR SUD S.A.

Référence de publication: 2016083548/19.

(160050804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Fa Capital S.A., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 188.996.

Extrait de procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 21 mars 2016

Résolution:

- Le Conseil a décidée de nommer, pour une période expirant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2019:
- Madame Meriem Agrebi, demeurant professionnellement à 16 rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, en tant qu'administrateur en remplacement à Madame Virginie Derains.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
- Pour extrait conforme.
- Luxembourg, le 21 mars 2016.
- Référence de publication: 2016083547/15.
- (160050222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.
-

Fruit Freeze Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 73.600.

EXTRAIT

- Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration de la Société en date 21 mars 2016 que:
- (i) La société a pris acte de la démission de Mesdames Sandrine BISARO et Christelle MATHIEU en tant qu'administrateurs de la Société
 - (ii) Madame Caroline GOERGEN, née le 09 juin 1979 à Verviers (Belgique), demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg a été nommée administrateur de la Société avec effet au 10 février 2016 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes clos au 31 décembre 2016.
 - (iii) Monsieur Marouf MOUTAIROU, né le 12 avril 1982 à Paris (France), demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg a été nommée administrateur de la Société avec effet au 10 février 2016 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes clos au 31 décembre 2016.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
- Pour extrait conforme
- Luxembourg, le 21 mars 2016.
- Référence de publication: 2016083555/20.
- (160050293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.
-

Glotec Management Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 103.709.

Il résulte d'une lettre recommandée envoyée en date du 22 mars 2016 au gérant unique de la société que MGI Groupe Fiduciaire Luxembourg SARL avec siège social au 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg, domiciliataire de la société à responsabilité limitée, Glotec Management Partners S.à r.l. immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B103709 en a dénoncé le siège social avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016083557/11.

(160050655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Guardian Brazil Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 5.381.413,20.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 19, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 55.934.

Il résulte d'un acte de scission partielle par constitution d'une nouvelle société, Guardian Glass Brazil Holding S.L., une société de droit espagnol, ayant son siège social au E-01400 Llodio/Alava, 36, C. José Matia, en date du 3 août 2015 que Guardian Llodio Uno, S.L., une société de droit espagnol, ayant son siège social au E-01400 Llodio/Alava, 36, C. José Matia, a apporté 123.642 parts sociales de la Société à Guardian Glass Brazil Holding S.L.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2016.

Pour Guardian Brazil Investments S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2016083563/17.

(160050573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

GIP Development, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 2-4, rue du Château d'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 185.701.

Extrait de la décision de l'Associée Unique de la société le 29 février 2016 à Leudelange

L'associée unique de la Société représentant l'intégralité du capital social a décidé de révoquer Monsieur Hermann HOLST, demeurant à L-8019 Strassen, 74, rue du Bois, en sa qualité de gérant de la société, avec effet au 29 février 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Frank FOSTER

Référence de publication: 2016083573/13.

(160050165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

H.I.G Luxembourg Holdings 72 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 197.978.

Par résolutions signées en date du 11 janvier 2016, l'associé unique a décidé d'accepter la démission de Peter Griffiths, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S 1FS London, Royaume-Uni, de son mandat de gérant A, avec effet au 18 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2016.

Référence de publication: 2016083585/13.

(160050285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Electrofin S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 40.053.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17.03.2015 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs GILLET Etienne, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, JACQUEMART Laurent, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, REMIENNE Jacques, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A.R.L. 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2021.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016083523/17.

(160050749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

EMBLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 201.559.

—
EXTRAIT

Le conseil d'administration de la Société, en date du 24 février 2016, a décidé de transférer le siège social de la Société au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EMBLA S.A.

Référence de publication: 2016083524/12.

(160050206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Highbridge Aiguilles Rouges Lux Sàrl II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 181.511.

L'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Robert Jan Schol, de son poste de gérant B avec effet au 17 mars 2016;
- Démission de Jan Lubawinski, de son poste de gérant B avec effet au 17 mars 2016;
- Nomination de Maximilien Dambax, né le 2 février 1981, à Tarbes, France, ayant pour adresse professionnelle le 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Luxembourg, au poste de gérant B avec effet au 18 mars 2016 et pour une période indéterminée.
- Nomination de Guillaume Sadler, né le 24 juin 1982, à Sarreguemines, France, ayant pour adresse professionnelle le 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Luxembourg, au poste de gérant B avec effet au 18 Mars 2016 et pour une période indéterminée.

En date du 17 mars 2016, le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg, au 37A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Highbridge Aiguilles Rouges Lux Sàrl II

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2016083594/25.

(160050582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Cypress Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 203.544.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 15 mars 2016, que l'associé unique de la Société, BRE/ Europe 8Q S.à r.l., a transféré la totalité des 500 parts sociales qu'il détenait dans la Société de la manière suivante:

(1) Cedar Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à l'adresse suivante: 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 203.555;

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

1. Cedar Investment S.à r.l. 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2016.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2016083465/20.

(160050721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Cadeau S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 191.898.

—
Conformément aux dispositions de l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur VALON S.A., R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société CADEAU S.A. SPF, société anonyme - société de gestion de patrimoine familial, avec effet au 29 février 2016, Madame Hélène SCHORR née le 15 novembre 1983 à Thionville (France), 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de Madame Tanja BERNAT, démissionnaire.

Luxembourg, le 15 mars 2016.

Pour: CADEAU S.A. SPF

Société anonyme - Société de gestion de patrimoine familial

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2016083466/18.

(160050491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Boutifour S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 113.008.

—
Extrait des résolutions de l'actionnaire unique prises en date du 15 mars 2016

L'actionnaire unique décide de transférer le siège social de la Société du 44, rue de Wiltz, L-2734 Luxembourg au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, avec effet immédiat.

L'actionnaire unique décide de remplacer le commissaire actuel de la Société, nommément Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable, en abrégé CLERC, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B92376, par AUDITEURS ASSOCIES, société anonyme inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B93937, avec effet immédiat et jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2016083409/16.

(160050824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Blundy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 118.079.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 21 mars 2016

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur DONATI Régis et Monsieur REGGIORI Robert sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur DE BERNARDI Alexis est renommé Président du conseil et Monsieur VEGAS-PIERONI Louis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2019.

Pour extrait sincère et conforme
BLUNDY S.A.
Régis DONATI / Alexis DE BERNARDI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016083437/17.

(160050301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

BSI & Venture Partners Capital Management SCA SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 166.472.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 1^{er} mars 2016.

1. La liquidation de la Société, en liquidation volontaire, est clôturée;
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié conforme

Référence de publication: 2016083444/15.

(160050871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Casa Reha Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.101.100,00.

Siège social: L-1282 Luxembourg, 1, rue Hildegard von Bingen.
R.C.S. Luxembourg B 129.797.

EXTRAIT

En raison de l'expansion urbaine, les autorités Luxembourgeoises ont décidé de rebaptiser la rue où est situé le siège social de la Société de 7 a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg vers 1, rue Hildegard von Bingen, L-1282 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2016083446/13.

(160050725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

CPO Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 13, rue d'Amsterdam.
R.C.S. Luxembourg B 177.657.

Notification de déménagement du gérant. Madame Catherine Pourre réside 13 rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016083488/9.

(160050609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

CQS Aiguille de Chardonnet MF S.C.A. SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 180.503.

Extrait des décisions prises en Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société tenue le 21 mars 2016

Il a été décidé comme suit:

- de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprise de la Société pour un terme expirant à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2017.

Le Réviseur d'entreprise de la Société est:

dénomination ou raison sociale

Ernst & Young SA.

Luxembourg, le 21 mars 2016.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Kevin Mc Fadden / Christopher Leonard

Account Manager / Operations Manager

Référence de publication: 2016083490/19.

(160050172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Deltalux-Business S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6926 Flaxweiler, 26, rue Berg.

R.C.S. Luxembourg B 111.870.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 18/03/2016

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mars 2016 de la Sàrl DELATLUX-BUSINESS inscrite au RC sous le numéro B111.870:

Monsieur Thierry BOWLAND, cède 5 parts sociales détenues dans la société DELTALUX-BUSINESS Sàrl à Monsieur Dirk CONINGS, gérant, né à Leuven en Belgique le 23/09/1962, demeurant 2 rue de la Concorde, 4280 HANNUT (Belgique).

Pour extrait conforme,

Le 18 mars 2016.

Référence de publication: 2016083499/15.

(160050535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Copri 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 37.477.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 1^{er} mars 2016 à 11.00 heures

L'Assemblée décide:

- le renouvellement du mandat des administrateurs sortants pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017. Le Conseil d'administration sera donc composé de Monsieur Marc GRABOWSKI, Monsieur Marc Henri BALMA et Madame Sandrine ROUX

- le renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. en qualité de Réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, pour une période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2016.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2016083486/20.

(160050883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

DTF Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 156.573.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société tenue à Luxembourg, extraordinairement en date du 12 octobre 2015

1) L'assemblée décide de renouveler le mandat de l'administrateur unique de la Société Monsieur Aidan FOLEY, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2014.

2) L'Assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, H.R.T. Révision S.A., société anonyme ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L - 8030 Strassen, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 51.238, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur l'approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016083501/17.

(160050152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Eden 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 137.730.

EXTRAIT

En date du 8 février 2016, Apax WW Nominees Limited a cédé les 15.000 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à Ascential plc, une public limited company constituée en vertu du droit anglais, dont le siège social est situé au The Prow, 1 Wilder Walk, Londres, W1B 5AP, Angleterre, et immatriculée auprès du Registrar of Companies sous le numéro 09934451, de sorte que Ascential plc devient l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2016.

Référence de publication: 2016083508/15.

(160050735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

GSG Athena S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 11.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 181.165.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des associés, tenue en date du 29 février 2016 que:

- la démission de Madame Yvanna Essomba en tant que gérant de la Société est acceptée avec effet au 29 février 2016;
- Alexis de Montpellier d'Annevoie, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, est nommé gérant de la Société avec effet au 29 février 2016 et ce pour une durée indéterminée;
- Eloïse N'Takpé, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, est nommé gérant de la Société avec effet au 29 février 2016 et ce pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 29 février 2016, composé comme suit:

- GS Lux Management Services S.à r.l. Gérant
- Marielle STIJGER, Gérant
- Alexis DE MONTPELLIER D'ANNEVOIE, Gérant
- Eloïse N'TAKPE, Gérant
- Richard SPENCER, Gérant
- Jeff MANNO, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016083584/22.

(160050342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Galia Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 7, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 202.729.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 29 février 2016

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

1. D'accepter la démission de DATA GRAPHIC S.A. de ses fonctions de Commissaire aux comptes.
2. De nommer à la fonction de Commissaire aux comptes de la Société, Monsieur Nicolas GODFREY, né à Courtrai (Belgique) le 27/01/1984 et résidant au 4C Fleeschgaass, 6665 Herborn (Luxembourg) jusqu'à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'année 2021.
3. Alain NOULLET et Jean-Pierre HIGUET administrateurs de la Société, sont désormais domiciliés au 7, Rue Guillaume J. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2016083566/17.

(160050607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

GFS Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.
R.C.S. Luxembourg B 185.556.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 février 2016

Dépôt rectificatif du dépôt initial L160033917 enregistré et déposé le 24/02/2016

L'Assemblée Générale décide de transférer l'adresse de l'administrateur, Monsieur Kindy Fritsch du 20, rue des Peupliers, à L-2328 Luxembourg au 20, rue de Bitbourg, à L-1273 Luxembourg

Référence de publication: 2016083572/11.

(160050669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

H.I.G. Luxembourg Holdings 73 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 197.982.

Par résolutions signées en date du 11 janvier 2016, l'associé unique a décidé d'accepter la démission de Peter Griffiths, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S 1FS London, Royaume-Uni, de son mandat de gérant A, avec effet au 18 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2016.

Référence de publication: 2016083586/13.

(160050939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Credicorp Capital Asset Management Fund, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 188.822.

Faisant suite à une lettre de démission, le conseil d'administration de la société prend acte du retrait de Mr. José Miguel Santamaría Uribe en tant qu'administrateur et membre du conseil d'administration. Cette démission prend effet au 1^{er} Janvier 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2016083463/13.

(160050577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Idem Luxembourg (No. 5), Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 168.543.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société à Luxembourg en date du 16 mars 2016

L'associé unique a nommé en qualité de gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période indéterminée:

- Monsieur David NEWCOMBE, né le 8 juin 1967 à Nuneaton, Royaume-Uni et demeurant professionnellement à 51, Homer Road, Solihull, West Midlands B91 3QJ, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016083621/13.

(160050159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Ignilife EU S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 4, Place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 186.182.

Extrait du procès-verbal des décisions de la gérance du 16 mars 2016

Suivant délibération du conseil de gérant du 16 mars 2016, le siège social est transféré de:

- 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Au,

- 4, Place de Paris, L-2314 Luxembourg à compter du 16 Mars 2016

Le 18 mars 2016.

Pour extrait certifié conforme

Le conseil de gérance

Référence de publication: 2016083623/16.

(160050344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Infinity Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 139.024.

Suite aux résolutions de l'actionnaire de la Société du 8 juillet 2015, la date de nomination en tant qu'administrateur de catégorie A de Robert Stephen Kukulka est le 1^{er} mars 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Infinity Investments S.A.

Martinus Cornelis Johannes Weijermans

Administrateur de catégorie B

Référence de publication: 2016083626/13.

(160050807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Inter Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 5, rue Xavier Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 162.698.

L'adresse privée de M. Adam Charles Mackie, gérant de catégorie A de la Société, est désormais la suivante: La Coupe House, Rue de la Coupe, Saint Martin, JERSEY, JE3 6BS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Inter Holding S.à r.l.

Référence de publication: 2016083628/12.

(160050680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Highbridge Specialty Loan Sector A Fund Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 180.667.

—
L'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Robert Jan Schol, de son poste de gérant B avec effet au 17 mars 2016;
- Démission de Jan Lubawinski, de son poste de gérant B avec effet au 17 mars 2016;
- Nomination de Maximilien Dambax, né le 2 février 1981, à Tarbes, France, ayant pour adresse professionnelle le 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Luxembourg, au poste de gérant B avec effet au 18 mars 2016 et pour une période indéterminée.
- Nomination de Guillaume Sadler, né le 24 juin 1982, à Sarreguemines, France, ayant pour adresse professionnelle le 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Luxembourg, au poste de gérant B avec effet au 18 Mars 2016 et pour une période indéterminée.

En date du 17 mars 2016, le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg, au 37A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Highbridge Specialty Loan Sector A Fund Lux S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signature
Mandataire

Référence de publication: 2016083600/25.

(160050774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Highstreet V PropCo III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.000,00.

Siège social: L-2163 Luxemburg, 35, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 201.485.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession sous seing privé signé en date du 21 mars 2016 que HIGHSTREET V HoldCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2163 Luxembourg, 35, Avenue Monterey, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 201.455, a cédé 35.000 parts sociales de la Société à Corestate Capital Holding S.A., une société anonyme, avec siège social à L-2163 Luxembourg, 35, Avenue Monterey, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 199.780.

Partant, Corestate Capital Holding S.A. est le détenteur unique des 35.000 parts sociales de la Société

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2016083612/17.

(160050559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

H.T.T.S. S.A., High-Tech Training & Services, Société Anonyme.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 43, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 76.621.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un courrier recommandé, envoyé en date du 22 mars 2016, que la société INTARIS-SALAIRES ET GESTION S.à r. l. a dénoncé son mandat de commissaire aux comptes, et ce avec effet au 22 mars 2016.

Yves SCHARLE
Gérant

Référence de publication: 2016083611/12.

(160050504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2016.

Anro Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 86.738.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2016.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2016076992/11.

(160042188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2016.

Athena Equity Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 62.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 164.265.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 21 mars 2016

L'associé unique a pris connaissance des démissions de Madame Geneviève KOSCHNICKE et Madame Sara Speed de leurs mandats de gérants de classe B avec effet au 5 février 2016. L'associé unique a en outre décidé d'établir le siège social de la Société au 121, Avenue de la Faïencerie L-1511 avec effet au 5 Février 2016.

L'associé unique décide de nommer à cette même date Mesdames:

- Christina Cornelia Van den Berg, née le 23 mai 1964 en Afrique du Sud, résidente professionnellement au 95 A Van Velden Street, Hartbeespoort, 0216, Afrique du Sud, et
- Karin Elisabeth Janse Van Rensburg née le 22 avril 1956 en Afrique du Sud, résidente professionnellement 24 Boem Crescent, Ifafi, Hartbeespoort, 0216, Afrique du Sud

En tant que nouveaux gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 5 Février 2016.

Pour extrait

La Société

Référence de publication: 2016083999/20.

(160051667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

ArcelorMittal Belval & Differdange, Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 41.983.

PROJET D'APPORT DE BRANCHE D'ACTIVITES:

I. Description de la Société Apporteuse. La société anonyme ArcelorMittal Rodange et Schifflange, ayant son siège social à L-4221 Esch-sur-Alzette, 66 rue de Luxembourg, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B10.643, ci-après dénommée «AMRS» ou la «Société Apporteuse», constituée suivant acte notarié publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 52 du 27 mars 1973 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Luxembourg, en date du 17 mars 2016, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 920 du 30 mars 2016.

Au capital social de quatre-vingt-sept million cent deux mille trois cent cinquante-huit euros et cinq cents (EUR 87.102.358,05,-); il est représenté par sept million vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-quinze (7.027.395) actions d'une valeur nominale de douze euros et trente-neuf cents (EUR 12,39,-) chacune;

II. Description de la Société Bénéficiaire. La société anonyme ArcelorMittal Belval & Differdange, ayant son siège social à L-4221 Esch-sur-Alzette, 66 rue de Luxembourg, RCS Luxembourg B 41.983, ci-après dénommée «AMBD» ou la «Société Bénéficiaire», constituée suivant acte reçu par-devant notaire Maître Reginald Neuman, de résidence à Luxembourg en date du 27 novembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 5 du 5 janvier 1993, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Luxembourg, en date du 19 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 21 novembre 2007, numéro 2665;

Au capital social de trois cent quarante-huit million deux cent soixante-douze mille quatre cents euros (EUR 348.272.400,-) il est représenté par vingt-trois mille six cent quatre-vingt-douze (23.692) actions sans désignation de valeur nominale toute entièrement libérées.

III. Description de la Branche d'Activités apportée. Le Conseil d'Administration de la Société Apporteuse a décidé de transférer l'activité se rattachant directement ou indirectement au site de Rodange (ci-après la «Branche d'Activités»).

L'opération est considérée comme l'apport d'une branche d'activité au sens de l'article 308bis-3 LSC.

La Branche d'Activités de la Société Apporteuse se compose comme suit (en Millions d'Euros et au 31/03/2016):

| ME | AMR &S Avant apport | Branche d'Activités objet de l'apport | Rémunération Apport | AMR&S Après apport |
|--|---------------------|---------------------------------------|---------------------|--------------------|
| ACTIF | | | | |
| Actif immobilisé | | | | |
| Immobilisations corporelles | 18,6 | -18,0 | 0,0 | 0,6 |
| immobilisations financières | 8,1 | 0,0 | 4,3 | 12,4 |
| Total actifimmobilisé | 26,7 | -18,0 | 4,3 | 13,0 |
| Actif circulant | | | | |
| Stocks | 34,7 | -34,7 | 0,0 | 0,0 |
| Créances | 12,3 | -12,0 | 0,0 | 0,3 |
| - Clients | 11,7 | -11,7 | 0,0 | 0,0 |
| - Etat | 0,1 | 0,0 | 0,0 | 0,1 |
| - CDR | 0,2 | 0,0 | 0,0 | 0,2 |
| - Entreprises liées et employés | 0,3 | -0,3 | 0,0 | 0,0 |
| Avoirs en banques et caisse: | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Total actif circulant | 47,0 | -46,7 | 0,0 | 0,3 |
| Total général | 73,7 | -64,7 | 4,3 | 13,3 |
| PASSIF | | | | |
| Capitaux propres | | | | |
| Capital souscrit | 87,1 | 0,0 | 0,0 | 87,1 |
| Réserves | 6,4 | 0,0 | 0,0 | 6,4 |
| Résultats reportés | -283,6 | | 1,9 | -281,7 |
| Total capitaux propres | -190,1 | 0,0 | 1,9 | -188,2 |
| Provisions pour risques et charges: | | | | |
| - Schiffflange-arrêt aciérie | 13,0 | 0,0 | 0,0 | 13,0 |
| - Concessions Mines Ottange II et sécurisation | 0,4 | 0,0 | 0,0 | 0,4 |
| - CDR | 5,7 | 0,0 | 0,0 | 5,7 |
| Dettes Financières: | | | | |
| - AM Luxembourg (abandon fin avril 2016) | 100,0 | 0,0 | 0,0 | 100,0 |
| - Autres | 92,0 | -37,6 | 0,0 | 54,4 |
| Autres Dettes: | | | | |
| - Litige technique | 0,1 | -0,1 | 0,0 | 0,0 |
| - Boues Canal Train A | 0,3 | -0,3 | 0,0 | 0,0 |
| - Pensions | 6,2 | -6,2 | 0,0 | 0,0 |
| - TVA | 0,8 | 0,0 | 0,0 | 0,8 |
| - PEPSI | 6,9 | 0,0 | 0,0 | 6,9 |
| - Loyers Schiffflange | 20,5 | 0,0 | 0,0 | 20,5 |
| - Autres | 18,1 | -18,1 | 0,0 | 0,0 |
| Total général | 73,7 | -62,3 | 1,9 | 13,3 |

IV. Modalités de l'Apport. Approbation de l'Apport

Les actionnaires de la Société Bénéficiaire et de la Société Apporteuse seront convoqués à l'assemblée générale extraordinaire de leur société respective, qui se tiendra au moins un mois après la date de publication au Mémorial C du présent Projet, pour valider l'Apport et décider le cas échéant de l'augmentation de capital nécessaire à la réalisation de l'Apport à la Société Bénéficiaire, le tout en respectant les modalités fixées par les articles 285 à 308 LSC.

Attribution des actions

En contrepartie des éléments d'actif et de passif constituant le patrimoine de la Branche apportée et attribués à la Société Bénéficiaire, celle-ci émettra en faveur de la Société Apporteuse quatre-vingt-seize (96) actions nouvelles, bénéficiant des mêmes droits que les actions existantes, le montant de deux million huit cent quatre-vingt-dix mille euros (2,890,000€)

devant être inscrit à un compte de prime d'émission, déterminé suite à l'évaluation de la société par un réviseur d'entreprise agréé au Luxembourg.

Modalités de remise des actions émises par la Société Bénéficiaire:

Les actions émises par la Société Bénéficiaire à la Société Apporteuse seront remises par inscription au registre des actionnaires de la Société Bénéficiaire à la Date Effective.

Date effective:

1. L'Apport de Branche d'Activité sera effectif et opposable aux tiers à la publication de la décision d'approbation des assemblées générales extraordinaires des Sociétés Apporteuse et Bénéficiaire, ci-après dénommée la «Date de Prise d'Effet».

2. L'Apport sera considéré d'un point de vue comptable et fiscal comme accompli pour le compte de la Société Bénéficiaire à la date du 1er Août 2016 («Date Effective»). A partir de cette date, les actifs et passifs correspondant au patrimoine de la branche apportée seront réputés détenus par la Société Bénéficiaire.

3. L'Apport est effectué à la valeur selon l'évaluation rédigée par un réviseur d'entreprise agréé au Luxembourg, et sa valorisation est fondée sur base d'une situation comptable de la Société Apporteuse arrêtée au 31 mars 2016 («Date d'Evaluation») et d'une méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie disponibles.

4. Nonobstant l'indication des valeurs comptables au 31 mars 2016 dans la description et la répartition des éléments du patrimoine actif et passif composant le patrimoine de la Branche d'Activités apportée, la Branche d'Activités sera transmise à la Date Effective à la Société Bénéficiaire à sa valeur d'apport (telle que définie dans le point 3.) au 31 mars 2016, les variations éventuelles de valeurs et/ou d'inventaire intervenues entre la Date d'Evaluation et la Date Effective étant à affecter à un poste de réserves du bilan de la Société Bénéficiaire avec effet à la Date Effective.

Rapport de l'expert indépendant sur l'évaluation de l'apport en nature:

Conformément aux dispositions de l'article 294 LSC, un rapport sur le présent Projet d'Apport de Branche d'Activités sera établi, et cela de manière conjointe pour la Société Apporteuse et la Société Bénéficiaire par un expert indépendant désigné parmi les réviseurs d'entreprise agréés.

Droit aux bénéfices:

Les actions nouvelles conféreront le droit de participer aux bénéfices de la Société Bénéficiaire à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'approbation d'Apport de Branche d'Activités de la Société Bénéficiaire.

Avantages particuliers:

Aucun avantage particulier ne sera attribué aux membres du Conseil d'Administration ni au réviseur d'entreprises de la Société Apporteuse.

Personnel employé par la Société:

L'ensemble du personnel attaché à la Branche d'Activités ainsi que les obligations de la Société Apporteuse en qualité de bénéficiaire d'une mise à disposition et tous les actifs et passifs s'y rapportant en vertu d'un contrat de travail sont transférés par l'effet de l'Apport.

En conformité avec les dispositions du code du travail instauré le 31 juillet 2006, le conseil d'administration de la Société Apporteuse ou ses représentants informera en temps voulu tous les intéressés sur les raisons et les conséquences juridiques, économiques et sociales de l'Apport de la Branche d'Activités.

A cet égard le Comité Mixte du périmètre sidérurgique dont la Société Apporteuse fait partie a été consulté en date du 21 mars 2016 sur le Projet d'Apport de la Branche d'Activités. Il a émis un avis positif. Du fait de contraintes techniques, le transfert administratif du personnel attaché à la Branche d'Activités sera effectif à la Date Effective.

Immeubles:

Désignation

Il est signalé que le patrimoine corporel de la Branche d'Activités apportée comprend: inventaire des actifs corporels du site de Rodange, détaillé en Annexe A.

Titre de propriété des terrains apportés dans la branche d'activité

Au Luxembourg:

Parcellaire des terrains du site industriel de Rodange, nécessaire pour la production et parties intégrantes de la Branche d'Activités transférée au Luxembourg

| Commune | Section | Lieu-dit | Parcelle n° | Surface |
|---------|--------------------|-------------------------|-------------|--------------|
| Pétange | Commune de Rodange | Rue de l'industrie | 520/7884 | 55,39 are |
| Pétange | Commune de Rodange | Au pont d'Athus | 630/7260 | 1.542,57 are |
| Pétange | Commune de Rodange | Au pont d'Athus | 553/7265 | 1,39 are |
| Pétange | Commune de Rodange | A la fontaine des Porcs | 1080/7258 | 303,69 are |
| Total | | | | 1.903,04are |

En Belgique:

Parcellaire des terrains du site industriel de Rodange, nécessaire pour la production et parties intégrantes de la Branche d'Activités transférée en Belgique

| Commune | Division | Section | Parcelles | Partition | Surface |
|---------|-------------|---------|-----------|-----------|------------|
| Aubange | 2 div/Athus | B | 2690 F | P0000 | 447,74 are |
| Aubange | 2 div/Athus | B | 2690 F | P0000 | 307,18 are |
| Aubange | 2 div/Athus | B | 2690 D | P0000 | 983,12 are |
| Aubange | 2 div/Athus | B | 2654 A | P0000 | 60,42 are |
| Aubange | 2 div/Athus | B | 2659 C | P0000 | 12,04 are |
| Aubange | 2 div/Athus | B | 2660 P | P0000 | 41,97 are |
| Aubange | 2 div/Athus | B | 2830 C3 | P0000 | 0,5 are |
| Aubange | 2 div/Athus | B | 2661 H | P0000 | 61,08 are |
| Aubange | 2 div/Athus | B | 2658 F | P0000 | 0,23 are |
| Aubange | 2 div/Athus | B | 2602 L12 | P0000 | 0,4 are |
| Aubange | 2 div/Athus | B | 2602 K12 | P0000 | 0,47 are |
| Aubange | 2 div/Athus | B | 2602 A13 | P0000 | 1,35 are |
| Total | | | | | 1916,50are |

Le transfert des droits réels n'étant opposable aux tiers que dans les conditions prévues par les lois spéciales qui régissent ces opérations, il y aura lieu d'accomplir les formalités requises auprès du Bureau de la Conservation des Hypothèques du Luxembourg et de Belgique.

Information des actionnaires et des administrateurs:

Conformément à l'article 295 LSC, le Projet d'Apport sera à la disposition des actionnaires de la Société Apporteuse et de la Société Bénéficiaire aux sièges sociaux de celles-ci au moins un mois avant la date des assemblées générales réalisant l'Apport, ensemble avec les comptes annuels, le rapport de gestion des trois derniers exercices de la Société Apporteuse et de la Société Bénéficiaire, le rapport mentionné à l'article 293 LSC et le rapport conjoint entre les Parties émis par un expert indépendant selon les prescriptions de l'article 294 LSC.

Assemblée générale:

Le Conseil d'Administration décide d'organiser la tenue devant notaire de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur le Projet d'Apport dès que le délai d'un mois ayant pris cours à la date de la publication du Projet d'Apport au Mémorial C sera écoulé.

Délégation de pouvoirs:

Le Conseil d'Administration décide qu'afin de donner au Projet d'Apport la forme authentique, il s'avère nécessaire de nommer un mandataire spécial.

Le Conseil d'Administration décide de donner un pouvoir spécial avec droit de sous déléguer (à notaire par exemple) à Marie Finas ou Ana-Paula Da Silva ou Elodie Vivier ou Fabrice Magar ou Sidonie Chapotot, demeurant professionnellement au 24-26 boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, chacun ayant le pouvoir d'agir individuellement, afin de réaliser toutes les formalités et opérations administratives nécessaires à la réalisation de cette opération d'Apport de Branche d'Activités. Cela inclut, dans les limites précitées, le pouvoir de signer tous documents, actes, pièces ou contrats, de déléguer, d'initier toute requête devant un tribunal, et de signer toutes clauses ainsi que de prendre toutes décisions qui lui sembleront nécessaires ou opportunes dans le cadre de cette opération d'Apport.

Annexe A: inventaire des actifs corporels du site de Rodange au 31 mars 2016, transférés

1. Train A: en service

- Un parc à blooms (L)
- Un four de réchauffage FAL (L)
- Un blooming (L)
- Une cisaille Siemag (L)
- 3 cages de lamineurs et 4 tables américaines (L)
- Une scie à chaud (Sack) (L)
- Un refroidisseur (L)
- 2 dresseuses (Demag et Koch) (L)
- 2 stations d'empilage (L et B)
- 2 ligatureuses (B)
- Des ponts roulants (L)
- Des étendages (L et B)
- Des tours à cylindre (B)

2. Parachèvement: en service

- 2 travelifts
- 3 ponts chevalet (L et B)
- Une presse (Banning) (B)
- Une ligne rails (L et B)
- * Des étendages (L et B)
- * 2 presses (Pitzmann) - (B)
- * Une scie à froid (Wagner) - (L)
- * Une installation de contrôle US - (L)
- * Une scie en biseau (Ohler) - (L)
- * Une dévriilleuse - (L)
- Halle Framag (B)
- * Des étendages
- * 2 ponts roulants
- * Une scie à froid
- Centre Gewi (B)
- * Une scie à froid
- * 2 ponts roulants
- 3. Installations annexes: en service
- Des ateliers électriques et mécaniques (L et B)
- 2 bassins de décantation (B)
- Un réseau de distribution gaz naturel (L)
- Des compresseurs d'air (L et B)
- Un réseau de distribution d'air comprimé (L et B)
- Un réseau de distribution d'oxygène (L et B)
- Une station des pompes d'eau (L)
- Un réseau de distribution d'eau industrielle (L et B)
- Un réseau de distribution d'eau potable (L et B)
- Un réseau de courant électrique moyenne et basse tension (L et B)
- Une station de déminéralisation d'eaux (L)
- Des bâtiments administratifs et vestiaires (L)
- Un garage de réparation de véhicule (B)
- Des engins routiers et de manutentions (camions, élévateurs, chariots,...)
- Un réseau de voiries routières (L et B)
- Un réseau de voiries ferroviaires (L et B)
- Des aires de parking (L et B)
- 4. Train C: hors service
- Une aire de stockage billettes (L)
- Un four de réchauffage OFU (L)
- Un laminoir continu (L)
- Une ligne de refroidissement HYQUEST (L)
- Un refroidissoir (L)
- Une cisaille (Schloemag) - (L)
- Des botteleuses et ligatureuses (L)
- Une aire de stockage de produits finis (L et B)
- Un atelier tour à cylindre (L)

(L) = Luxembourg

(B) = Belgique

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2016.

Référence de publication: 2016114140/240.

(160088395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2016.

Cresco Capital Germany 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.013.

1. L'adresse de l'associé, Alexander Gunter Bürk, a changé et est désormais au 17, avenue de l'Annonciade, N.6 L'Annonciade Tour, 23ET, 98000 Monaco.

2. L'adresse de l'associé, Damienne Peta Cahalan, a changé et est désormais au 1/23a, King George Street, Lavender Bay, NSW 2060 Sydney, Australie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 mars 2016.

Référence de publication: 2016085178/14.

(160052587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2016.

San Faustin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 158.593.

In the year two thousand and sixteen, on the eighteenth day of May,
before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains,

IS HELD:

an extraordinary general meeting of shareholders of "SAN FAUSTIN S.A.", a public limited company by shares (société anonyme) existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 3B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 158.593 (hereafter the "Company") (the "General Meeting").

Mr. Fernando J. Mantilla, assistant secretary to the board of directors of the Company (the "Board of Directors"), welcomed the participants to the General Meeting.

The General Meeting is opened at 10.00 a.m..

Bureau

The General Meeting then proceeded with the constitution of its bureau.

Mr. Mantilla explained that as provided for in article 25 of the articles of association of the Company (the "Articles of Association"), in the absence of the chairman of the Board of Directors Mr. Juan Pablo Boo, was proposed to act as chairman pro tempore to preside the General Meeting (the "Chairman").

Upon motion duly made, Mr. Juan Pablo Boo was appointed Chairman to preside the General Meeting by the General Meeting.

Mr. Andres Echegaray was appointed as scrutineer (the "Scrutineer") by the General Meeting.

Thereafter, the Chairman and the Scrutineer appointed Mr. Fernando J. Mantilla as secretary to the General Meeting (the "Secretary").

Convening of the General Meeting

The Secretary indicated that the present General Meeting had been convened by a notice containing the agenda of the General Meeting and the procedures for attending the General Meeting published in Luxembourg on the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Luxembourg's official gazette) and on the newspaper Luxemburger Wort on April 18, 2016 and April 26, 2016, and by individual letters sent by electronic mail on March 31, 2016, to all shareholders registered in the Company's Share Register, maintained by BSI Europe S.A. (the "Share Register").

He continued to inform the General Meeting that the meeting brochure containing the proposals of the Board of Directors for the resolutions to be adopted by the General Meeting and the instructions to participate in the General Meeting, voting form and ancillary forms furnished by the Company in connection with the General Meeting (the "Brochure"), had also been sent on March 31, 2016, to each of the shareholders registered in the Share Register.

The Secretary also indicated that, beginning on March 31, 2016, copies of the Brochure, the admission ticket request form and the voting form, had been made available to all shareholders and could be obtained free of charge at the Company's registered office in Luxembourg upon request.

Finally, the Secretary noted that folders containing copies of the Brochure and the convening notice were handed to the attendees to this General Meeting.

Attendance at the General Meeting, Quorum

The Secretary stated that, as provided in article 26.3 of the Articles of Association and the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, the General Meeting may be validly held with the presence of two-third majority of each class of the outstanding voting shares. As provided by article 26.5 of the Articles of Association, resolutions would be validly adopted at the General Meeting if approved by a two-third majority of each class of voting shares present in the General Meeting.

He also stated that, in accordance with article 24.1 of the Articles of Association, only shareholders holding one or more shares of the Company on the fifth (5th) calendar day preceding the General Meeting, i.e., May 13th, 2016 (the "Record Date"), had the right to attend the General Meeting in person or be represented at the General Meeting. No transfer of shares will be entered in the Share Register from May 11th, 2016, as provided in article 9.5 of the Articles of Association, to assure that no transfer of shares can be made between the Record Date and the General Meeting date so avoiding the possibility of the attendance by someone that has transferred its shares after the Record Date. Any transfer of shares requested to be entered in the Share Register in the week prior to the General Meeting date will be recorded on the first business day after the General Meeting i.e. on May 19th, 2016.

A shareholders list as of the Record Date, including the detail of usufructuaries of voting rights, issued by the registrar designated thereto by the Board of Directors (the "Registrar") is presented to the General Meeting. An attendance list based on the data of such shareholders list consolidating the voting rights of each shareholder and voting usufructuary, if any (i.e. the shareholders voting power net of charges of usufruct granting voting rights and the usufructuaries voting power resulting from their usufruct voting rights, if any) is also presented to the General Meeting.

The requirements to attend and vote at the General Meeting are set forth in the convening notice and the Brochure and are reproduced below:

Each ordinary share (the "Ordinary Shares"), convertible ordinary share (the "Convertible Ordinary Shares") and preferred share (the "Preferred Share, and together with the Ordinary Shares and the Convertible Ordinary Shares, the "Shares") entitles the holder thereof to attend the General Meeting and vote thereon. Any holder of one or more Share(s) as of the Record Date is entitled to attend the General Meeting. The Company's shareholders may attend the General Meeting:

(a) Personally: in such case, the shareholder has to request an admission ticket on or before May 13, 2016, by filling, signing and delivering an admission ticket request for the General Meeting (the "Admission Ticket"). The shareholder can participate personally or through an attorney-in-fact, appointed on the same Admission Ticket. The Admission Ticket must be presented and delivered at the General Meeting duly signed by the person attending the General Meeting. Upon issuance of an Admission Ticket, the corresponding shares will be blocked in the Share Register until the General Meeting's date (no transfer of blocked shares can be recorded during the blocking period).

Should the shareholder decide not to attend personally but casting his vote through a voting form provided by the Company (the "Voting Form"), such Voting Form should be presented with the Admission Ticket attached. In this case the Voting Form can be signed by, either:

(i) the shareholder (or any attorney-in-fact of the shareholders whose signature is registered with the Company), or
(ii) by the person whose name and specimen signature are included in the Admission Ticket, attached to the Voting Form.

(b) Through an attorney-in-fact: in order to attend through an attorney-in-fact, the shareholder (or any attorney-in-fact of the shareholders whose signature is registered with the Company) has to request the Company an Admission Ticket and fill the blank space (for the name of the person entitled to represent the blocked shares in the General Meeting) with the name of the attorney-in-fact attending the General Meeting.

The attorney-in-fact shall:

(i) countersign the Admission Ticket, such signature shall be the specimen signature used to verify its signature in the attendance list (or in the voting form should the attorney-in-fact decides to cast its vote through a Voting Form), and
(ii) present the Admission Ticket in the General Meeting to be accepted as a participant shareholder.

Or

(c) cast their vote by mail by means of a written Voting Form provided by the Company. The Voting Form shall be signed by the shareholders or any attorney-in-fact of the shareholder whose signature is registered with the Company.

The original signed Voting Form or an electronic copy (fax or pdf, where the handwritten signature is clearly legible) shall be sent to the Company with, at least one (1) day prior to the corresponding General Meeting's date (to allow the verification of the signature with the specimen signatures deposited by the shareholders with the Company). The Company may accept Voting Forms presented on the shareholders General Meeting date provided that the signatures can be verified.

Any shareholder is entitled to revoke or revise any voting instructions previously given by a Voting Form by filing with the Company a written revocation or duly executed instructions bearing a later date at any time prior to 5:00 p.m., Luxembourg time, on May 13th, 2016. Any instructions, revocations or revisions thereof may be accepted by the Company after that time at its sole discretion.

The Scrutineer informed the General Meeting (a) that the issued and outstanding capital of the Company is of (i) three million one hundred ninety-one thousand ninety-nine (3,191,099) Ordinary Shares, (ii) one hundred twenty-three thousand thirteen (123,013) Reconvertible Ordinary Shares, and (iii) three million three hundred fourteen thousand one hundred twelve (3,314,112) Preferred Shares, all with a nominal value of twenty United States Dollars (USD 20) per share; out of which twenty-eight thousand seven hundred fifty-three (28,753) Ordinary Shares, two thousand five hundred twenty-four (2,524) Reconvertible Ordinary Shares and four hundred forty one (441) Preferred Shares are held by the Treasury of the Company; and (b) in accordance with the attendance list, there were present 2.937.161 Ordinary Shares representing 92,88 % of the outstanding Ordinary Shares (net of treasury), 108.003 Reconvertible Ordinary Shares representing 89,64 % of the outstanding Reconvertible Ordinary Shares (net of treasury) and 3.014.199 Preferred Shares representing 90,96 % of the outstanding Preferred Shares (net of treasury); therefore, there is quorum to deal with all the items of the agenda.

The following documents, namely (i) the shareholder list as of the Record Date issued by the Registrar, (ii) the attendance list for the Meeting, (iii) any Voting Forms received, (iv) any powers of attorney or other documentation presented at the General Meeting evidencing authority to represent an entity, (v) any voting card signed by the shareholder attending the General Meeting pursuant to an Admission Ticket or a Voting Form; and (vi) the Scrutineer vote counting detail for each item of the agenda, will remain attached to the present deed. Accordingly, the Chairman declared the present General Meeting validly constituted and able to validly deliberate and resolve on all items of the agenda as set out in the convening notice.

He stated that all shareholders or other participants attending this General Meeting should behave in a proper manner and abide by the following rules:

- If any shareholder or its representative had any questions in relation with any matter on the agenda, they have to submit them in writing prior the items of the agenda being submitted to a vote so that the answers may be prepared as appropriate. For these purposes, questions sheets will be provided to the shareholders.

- Only questions in relation with the Company and the matters on the agenda would be considered. Questions substantially similar to questions already responded or addressed during the General Meeting, or which were not related to matters on the agenda or that were otherwise improper, would be disregarded.

- The Company may not be in a position to respond to certain questions for confidentiality reasons or restrictions arising from applicable securities laws.

- If any shareholder or its representative wished to speak, they should raise their hand so that the Chairman may give the word as appropriate. After being given the word, the relevant person would be asked to stand up and give his/her name (and, if applicable, the name of the shareholder represented).

- Questions relating to any single item of the agenda and speaking time would be limited to five (5) minutes, unless the Chairman deems the matter deserves more time.

- The Chairman may adopt any procedural decision regarding the holding of the General Meeting as he may deem convenient.

The Chairman then gave the word to the Secretary, who explained the voting procedure that would be followed.

Then the Secretary proceeded with the agenda to the General Meeting.

Agenda:

1. Amendment of article 27 of the Company's articles of association in order to change the financial year of the Company as from July 1st, 2016 to begin on the first (1st) of January of each year and to terminate on the thirty-first (31st) of December of the same year and to set, by exception, on December 31st, 2016 the closing date of the financial year of the Company which will start on July 1st, 2016.

2. Amendment of article 22.1 of the Company's articles of association regarding the date and time of the annual general meeting.

3. Amendment of article 23.3 of the Company's articles of association regarding the notices for ordinary and extraordinary general meetings of the Company.

4. Amendment of articles 26.2 and 26.3 of the Company's articles of association regarding the timing of a second shareholders meeting should a quorum not be reached in the first ordinary shareholders meeting and extraordinary shareholders meeting.

5. Renewal of the authorization granted to the Board of Directors to proceed to the reconversion of Reconvertible Ordinary Shares into Preferred Shares within the limit of the authorized share capital until May 1st, 2021 and amendment of article 5.6.2 of the Company's articles of association.

Then the General Meeting took the following resolutions:

First resolution:

Amendment of article 27 of the Company's articles of association in order to change the financial year of the Company as from July 1st, 2016 to begin on the first (1st) of January of each year and to terminate on the thirty-first (31st) of

December of the same year and to set, by exception, on December 31st, 2016 the closing date of the financial year of the Company which will start on July 1st, 2016.

The Secretary read the proposal of the Board of Directors for the resolutions of the first item on the agenda.

The Chairman submitted the proposal to the approval of the General Meeting.

The Scrutineer counted the votes casted in the voting cards signed by the shareholders attending the General Meeting.

The Scrutineer reported the voting results for the first item on the agenda:

With the affirmative vote of 2.923.321 Ordinary Shares representing 99.53 % of the outstanding Ordinary Shares (net of treasury), 107.233 Reconvertible Ordinary Shares representing 99.29 % of the outstanding Reconvertible Ordinary Shares (net of treasury) and 2.999.176 Preferred Shares representing 99.50 % of the outstanding Preferred Shares (net of treasury) present, the General Meeting resolved:

to change the financial year of the Company as from July 1st, 2016 to begin on the first (1st) of January of each year and to terminate on the thirty-first (31st) of December of the same year and to subsequently amend article 27 of the Company's articles of association so that it shall henceforth read as follows:

“ 27. Until June 30th, 2016, the Company's financial year will begin on the first (1st) of July of each year and shall terminate on the thirtieth (30th) of June of the following year.

As from July 1st, 2016, the Company's financial year will begin on the first (1st) of January of each year and shall terminate on the thirty-first (31st) of December of the same year.

By exception, the financial year of the Company which will begin on July 1st, 2016 shall terminate on December 31st, 2016.

Each year, the management will cause an inventory to be drawn up with current and fixed assets together with all debts and liabilities of the Company, accompanied by an annex containing a summary of all corporate commitments and all debts of the directors towards the Company.

The management will prepare the balance sheet, the profit and loss statement and the notes to the accounts and remit those documents within the legal time limit to the auditors.

Fifteen (15) days before the general meeting, the shareholders may take cognizance at the registered office of the annual accounts and the report of auditor(s). The accounts shall be kept in United States Dollars.”

There were no voting shares against and 29.633 voting shares abstained.

Second resolution:

Amendment of article 22.1 of the Company's articles of association regarding the date and time of the annual general meeting.

The Secretary read the proposal of the Board of Directors for the resolutions of the second item on the agenda.

The Chairman submitted the proposal to the approval of the General Meeting.

The Scrutineer counted the votes casted in the voting cards signed by the shareholders attending the General Meeting.

The Scrutineer reported the voting results for the second item on the agenda:

With the affirmative vote of 2.923.321 Ordinary Shares representing 99,53 % of the outstanding Ordinary Shares (net of treasury), 107.233

Reconvertible Ordinary Shares representing 99,29 % of the outstanding Reconvertible Ordinary Shares (net of treasury) and 2.999.176 Preferred Shares representing 99.50 % of the outstanding Preferred Shares (net of treasury) present, the General Meeting resolved:

To amend article 22.1 of the Company's articles of association so that it shall henceforth read as follows:

“ 22.1. The annual general meeting shall meet each year ipso jure in the municipality where the Company's registered office is located or at such other place as may be indicated in the notices for meeting, on the third (3rd) Wednesday of May, at 10:00 a.m. CET. If said day is a legal holiday, the meeting shall be held on the following business day. By exception, the annual general meeting resolving upon the annual accounts of the financial year ending on June 30th, 2016, will be held on November 2nd, 2016, at 9:00 a.m. CET in the municipality where the Company's registered office is located or at such other place as may be indicated in the notices for meeting.”

There were no voting shares against and 29.633 voting shares abstained.

Third resolution:

Amendment of article 23.3 of the Company's articles of association regarding the notices for ordinary and extraordinary general meetings of the Company.

The Secretary read the proposal of the Board of Directors for the resolutions of the third item on the agenda.

The Chairman submitted the proposal to the approval of the General Meeting.

The Scrutineer counted the votes casted in the voting cards signed by the shareholders attending the General Meeting.

The Scrutineer reported the voting results for the third item on the agenda:

With the affirmative vote of 2.923.321 Ordinary Shares representing 99.53 % of the outstanding Ordinary Shares (net of treasury), 107.233 Reconvertible Ordinary Shares representing 99.29 % of the outstanding Reconvertible Ordinary Shares (net of treasury) and 2.999.176 Preferred Shares representing 99.50 % of the outstanding Preferred Shares (net of treasury) present, the General Meeting resolved:

To amend article 23.3 of the Company's articles of association so that it shall henceforth read as follows:

“ **23.3.** The notices for any ordinary or extraordinary general meeting shall contain the agenda, the hour and the place of the meeting and shall be made by notices published twice at eight (8) days interval in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Luxembourg Official Gazette) and in a leading newspaper having general circulation in Luxembourg, the second notice being published eight (8) days before the meeting.

If the required presence quorum for any ordinary general meeting, other than the Annual General Meeting, is not met on first call, a second meeting may be convened by means of a notice published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Luxembourg Official Gazette) and in a leading newspaper having general circulation in Luxembourg and no less than fifteen (15) days before the meeting.

If the required presence quorum is not met on second call, a third meeting may be convened by a notice published once in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Luxembourg Official Gazette) and in a leading newspaper having general circulation in Luxembourg and no less than ten (10) days before the meeting when it concerns the third call to any ordinary shareholders' meeting.

If the required presence quorum for any extraordinary general meeting of shareholders is not met, a second meeting may be convened by means of a notice published twice, with at least a fifteen (15) days interval in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Luxembourg Official Gazette) and in two (2) leading newspapers having general circulation in Luxembourg and, the second notice being published fifteen (15) days before the meeting. If the required presence quorum is not met on the second call, a third meeting may be convened by means of a notice published once fifteen (15) days before the meeting in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Luxembourg Official Gazette) and in two (2) leading newspapers having general circulation in Luxembourg.

In all of the above cases, the day of the publication shall be counted.”

There were no voting shares against and 29.633 voting shares abstained.

Fourth resolution

Amendment of articles 26.2 and 26.3 of the Company's articles of association regarding the timing of a second shareholders meeting should a quorum not be reached in the first ordinary shareholders meeting and extraordinary shareholders meeting.

The Secretary read the proposal of the Board of Directors for the resolutions of the fourth item on the agenda.

The Chairman submitted the proposal to the approval of the General Meeting.

The Scrutineer counted the votes casted in the voting cards signed by the shareholders attending the General Meeting.

The Scrutineer reported the voting results for the fourth item on the agenda:

With the affirmative vote of 2.923.321 Ordinary Shares representing 99.53 % of the outstanding Ordinary Shares (net of treasury), 107.233 Reconvertible Ordinary Shares representing 99.29 % of the outstanding Reconvertible Ordinary Shares (net of treasury) and 2.999.176 Preferred Shares representing 99.50 % of the outstanding Preferred Shares (net of treasury) present, the General Meeting resolved:

To amend articles 26.2 and 26.3 of the Company's articles of association so that they shall henceforth read as follows:

“ **26.2.** Quorum for ordinary shareholders meetings, other than those for considering the matters referred to in article 21.2 under a, b, c, d and e: a majority of the outstanding voting shares shall be a quorum at the ordinary shareholders' meetings for the adoption of effective resolutions.

If the quorum is not met, a new meeting shall be called and held at least fifteen (15) days after the first meeting and at such second meeting the presence of more than twenty-five percent (25%) of the outstanding voting shares shall constitute a quorum.

If this second quorum is not met, a new meeting shall be called and held at least ten (10) days after the second meeting, at which no presence quorum shall be required.

26.3. Quorum for extraordinary shareholders meetings: a two thirds' majority of the outstanding voting shares constitutes a quorum at the extraordinary general shareholders' meetings.

If the quorum is not met, a new meeting shall be called and held at least thirty (30) days after the first meeting. At this second meeting a majority of the outstanding voting shares shall constitute the quorum required.

If this second quorum is not met, a third meeting shall be called and held at least fifteen (15) days after the second meeting, at which no presence quorum shall be required.”

There were no voting shares against and 29.633 voting shares abstained.

Fifth resolution:

Renewal of the authorization granted to the Board of Directors to proceed to the reconversion of Reconvertible Ordinary Shares into Preferred Shares within the limit of the authorized share capital until May 1st, 2021 and amendment of article 5.6.2 of the Company's articles of association.

The Secretary read the proposal of the Board of Directors for the resolutions of the fifth item on the agenda.

The Chairman submitted the proposal to the approval of the General Meeting.

The Scrutineer counted the votes casted in the Voting Forms signed by the shareholders attending the General Meeting.

The Scrutineer reported the voting results for the fifth item on the agenda:

With the affirmative vote of 2.905.504 Ordinary Shares representing 98.92 % of the outstanding Ordinary Shares (net of treasury), 107.232 Reconvertible Ordinary Shares representing 99.29 % of the outstanding Reconvertible Ordinary Shares (net of treasury) and 2.999.157 Preferred Shares representing 99.50 % of the outstanding Preferred Shares (net of treasury) present, the General Meeting resolved:

To acknowledge the report of the Board of Directors on the authorized share capital and the limitation or suppression of the preferential subscription rights in accordance with article 32-3 (5) of the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, as included in the report of the Board of Directors to the Meeting in the brochure addressed to the shareholders of the Company for the Meeting, and to renew the authorization granted to the Board of Directors to proceed to the reconversion of Reconvertible Ordinary Shares into Preferred Shares without issuing new shares and within the limit of the authorized share capital for a period ending on May 1st, 2021 and consequently to amend article 5.6.2 of the Company's articles of association so that it shall henceforth read as follows:

“ **5.6.2.** The Board of Directors be and is hereby authorized, up to May 1st, 2021, to proceed to the reconversion of Reconvertible Ordinary Shares into Preferred Shares, without issuing new shares but simply converting the Reconvertible Ordinary Shares into Preferred Shares, within the limit of the authorised share capital and the proportion set under article 44(1) of the Law, subject to the limitation set out under article 5.6.3. hereunder and subject to the following terms and conditions: (i) the reconversion of the Reconvertible Ordinary Shares shall only be possible pursuant to the repurchase by the Company and consecutive cancellation at the shareholders' meeting of a number of Preferred Shares sufficient to assure that at least half of the Company's share capital is composed of voting shares, and (ii) the reconversions shall be made on a prorata basis of the Reconvertible Ordinary Shares held by each shareholder. Any such reconversion will not need a shareholders' meeting approving resolution. In the event that, as of May 1st, 2021 there were any outstanding Reconvertible Ordinary Shares, a shareholders' meeting will be called to extend the present reconversion authorization and amend the Articles of Association accordingly.” There were no voting shares against and 47.470 voting shares abstained.

There being no further business on the agenda, the General Meeting is closed at 10.30 a.m..

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their names, first names, civil status and residences, said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le dix-huit mai,

Par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains,

S'EST RÉUNIE:

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «SAN FAUSTIN S.A.», une société anonyme existante sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 3B, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 158.593 (ci-dessous la «Société») (l'«Assemblée Générale»).

Monsieur Fernando R. Mantilla, secrétaire assistant du conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration») a souhaité la bienvenue aux participants de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale est ouverte à 10.00 heures.

Bureau

L'Assemblée Générale a ensuite procédé à la constitution de son bureau.

Monsieur Mantilla a expliqué que conformément à l'article 25 des statuts de la Société (les «Statuts»), en l'absence du président du Conseil d'Administration Monsieur Juan Pablo Boo a été proposé d'agir en tant que Président pro tempore afin de présider cette Assemblée Générale (le «Président»). Sur proposition dûment présentée, Monsieur Juan Pablo Boo a été désigné comme Président par l'Assemblée Générale.

Monsieur Andres Echegaray a été désigné comme scrutateur (le «Scrutateur») par l'Assemblée Générale.

Par la suite, le Président et le Scrutateur ont désigné Monsieur Fernando J. Mantilla en tant que secrétaire de l'Assemblée Générale (le «Secrétaire»).

Convocation de l'Assemblée Générale

Le Secrétaire a indiqué que la présente Assemblée Générale a été convoquée par un avis contenant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et les procédures afin d'assister à l'Assemblée Générale publiés au Luxembourg au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le journal officiel du Luxembourg) et dans le journal luxembourgeois «Luxemburger Wort» le 18 avril 2016 et le 26 avril 2016, ainsi que par des lettres de convocation individuelles envoyées par courrier électronique le 31 mars 2016 à tous les actionnaires inscrits dans le registre des actions de la Société, conservé par BSI Europe S.A. (le «Registre des Actions»).

Il a par la suite informé l'Assemblée Générale que la brochure de convocation qui contenant les propositions du Conseil d'Administration de résolutions à adopter par l'Assemblée Générale et les instructions pour participer à l'Assemblée Générale, le bulletin de vote et les annexes fournies par la Société en relation avec l'Assemblée Générale (la «Brochure»), ont également été envoyés le 31 mars 2016 à chacun des actionnaires inscrits dans le Registre des Actions.

Le Secrétaire a également indiqué qu'à partir du 31 mars 2016, des copies de la Brochure, du formulaire de demande de carte d'admission et du bulletin de vote, ont été mises à disposition de tous les actionnaires et ont pu être obtenus gratuitement, sur demande, au siège social de la Société à Luxembourg.

Enfin, le Secrétaire a noté que des dépliants contenant des copies de la Brochure et de l'avis de convocation ont été remis aux participants de cette Assemblée Générale.

Participation à l'Assemblée Générale, Quorum

Le Secrétaire a déclaré que, conformément à l'article 26.3 des Statuts et à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 gouvernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'Assemblée Générale se tiendra valablement en présence d'une majorité de deux tiers de chaque catégorie d'actions alors en circulation et portant droit de vote. Conformément à l'article 26.5 des Statuts, les résolutions seraient valablement adoptées lors de l'Assemblée Générale si elles étaient approuvées par une majorité de deux tiers de chaque catégorie d'actions portant droit de vote présente lors de l'Assemblée Générale.

Il a également précisé que, conformément à l'article 24.1 des Statuts, seulement les actionnaires détenant une ou plusieurs actions de la Société au cinquième (5^{ème}) jour calendaire précédant l'Assemblée Générale, c'est-à-dire le 13 mai 2016 (la «Date d'Enregistrement»), avaient le droit d'assister en personne ou d'être représentés à l'Assemblée Générale. Aucun transfert d'actions ne sera inscrit dans le Registre des Actions à partir du 11 mai 2016, tel que prévu à l'article 9.5 des Statuts, afin d'assurer qu'aucun transfert d'actions ne puisse être effectué entre la Date d'Enregistrement et la date de l'Assemblée Générale, et ceci pour éviter la participation de quelqu'un qui a transféré ses actions après la Date d'Enregistrement y participe. Tout transfert d'actions, dont l'inscription dans le Registre des Actions est demandée au cours de la semaine préalable à la date de l'Assemblée Générale, sera inscrit le premier jour ouvrable suivant l'Assemblée Générale, c'est-à-dire le 19 mai 2016.

Une liste des actionnaires à la Date d'Enregistrement, y inclus le détail des usufruitiers de droits de vote, émise par le dépositaire nommé à cet effet par le Conseil d'Administration (le «Dépositaire»), est présentée à l'Assemblée Générale. Une liste de présence sur base des informations d'une telle liste des actionnaires consolidant les droits de vote de chaque actionnaire (c'est-à-dire déduction faite de l'usufruit conférant des droits de vote ou déduction faite des droits de vote usufruitiers) est également présentée à l'Assemblée Générale.

Les exigences pour participer et voter à l'Assemblée Générale sont énoncées dans l'avis de convocation et dans la Brochure et sont reproduites ci-dessous:

Chaque action ordinaire (les «Actions Ordinaires»), action ordinaire reconvertible (les «Actions Ordinaires Reconvertibles») et action préférentielle (les «Actions Préférentielles», et ensemble avec les Actions Ordinaires et les Actions Ordinaires Reconvertibles, les «Actions») donne, à son détenteur, le droit de participer à l'Assemblée Générale et d'y voter. Chaque détenteur d'une ou de plusieurs Action(s), à la Date d'Enregistrement, a le droit de participer à l'Assemblée Générale. Les actionnaires de la Société peuvent participer à l'Assemblée Générale:

(a) Personnellement: dans tel cas, l'actionnaire doit demander une carte d'admission le ou avant le 13 mai 2016, en remplissant, signant et fournissant une demande de carte d'admission pour l'Assemblée Générale (la «Carte d'Admission»). L'actionnaire peut participer personnellement ou par le biais d'un représentant désigné sur cette Carte d'Admission. La Carte d'Admission doit être présentée et fournie à l'Assemblée Générale dûment signée par la personne participant à l'Assemblée Générale. Dès l'émission d'une Carte d'Admission, les actions correspondantes seront bloquées dans le Registre des Actions jusqu'à la date de l'Assemblée Générale (aucun transfert d'actions bloquées ne peut être enregistré durant la période de blocage).

Si l'actionnaire décidait de ne pas assister personnellement mais d'exercer son vote à travers un bulletin de vote fourni par la Société (le «Bulletin de Vote»), un tel Bulletin de Vote doit être présenté avec la Carte d'Admission jointe. Dans ce cas, le Bulletin de Vote peut être signé par, soit:

- (i) l'actionnaire (ou tout représentant des actionnaires dont la signature a été enregistrée auprès de la Société), ou
- (ii) par la personne dont le nom et le spécimen de signature sont inclus dans la Carte d'Admission, attachée au Bulletin de Vote.

(b) Par un représentant: afin de pouvoir participer par un représentant, l'actionnaire (ou tout représentant des actionnaires dont la signature est enregistrée auprès de la Société) doit demander une Carte d'Admission à la Société et remplir l'espace prévu à cet effet (pour le nom de la personne ayant le droit de représenter les actions bloquées à l'Assemblée Générale) avec le nom du représentant participant à l'Assemblée Générale.

Le représentant doit:

(i) contresigner la Carte d'Admission, telle signature doit correspondre au spécimen de signature utilisé pour vérifier sa signature sur la liste de présence (ou sur le bulletin de vote, si le représentant décidait d'exercer son vote à travers un Bulletin de Vote), et

(ii) présenter la Carte d'Admission à l'Assemblée Générale afin d'être accepté comme actionnaire participant.

Ou

(c) exercer son vote par courrier au moyen d'un Bulletin de Vote écrit fourni par la Société. Le Bulletin de Vote doit être signé par les actionnaires ou tout représentant de l'actionnaire dont la signature est enregistrée auprès de la Société.

L'original signé du Bulletin de Vote ou une copie électronique (fax ou pdf, sur lequel la signature manuscrite est clairement lisible) doit être envoyé(e) à la Société, au moins un (1) jour avant la date de l'Assemblée Générale correspondante (afin de permettre la vérification de la signature avec les spécimens de signature déposés par les actionnaires auprès de la Société). La Société pourra accepter des Bulletins de Vote présentés à la date de l'Assemblée Générale à condition que les signatures puissent être vérifiées.

Tout actionnaire a le droit de révoquer ou de revoir toutes les consignes de vote données préalablement par un Bulletin de Vote en déposant auprès de la Société une révocation écrite ou des instructions dûment exécutées portant une date ultérieure précédent 17 heures, horaire de Luxembourg, le 13 mai 2016. Toutes instructions, révocations ou révisions de celles-ci peuvent être acceptées après ce moment par la Société à sa seule discrétion.

Le Scrutateur a informé l'Assemblée Générale (a) que le capital social émis et alors en circulation est de (i) trois millions cent quatre-vingt-onze mille quatre-vingt-dix-neuf (3.191.099) Actions Ordinaires et (ii) cent vingt-trois mille treize (123.013) Actions Ordinaires Reconvertibles, et (iii) trois millions trois cent quatorze mille cent douze (3.314.112) Actions Préférentielles, ayant toutes une valeur nominale de vingt Dollars américains (USD 20) par action; dont vingt-huit mille sept cent cinquante-trois (28.753) Actions Ordinaires, deux mille cinq cent vingt-quatre (2.524) Actions Ordinaires Reconvertibles et quatre cent quarante-et-une (441) Actions Préférentielles détenues par la Société; et (b) que conformément à la liste de présence 2.937.161 Actions Ordinaires représentant 92,88 % des Actions Ordinaires en circulation (net des actions propres), 108.003 Actions Ordinaires Reconvertibles représentant 89,64 % des Actions Ordinaires Reconvertibles en circulation (net des actions propres) et 3.014.199 Actions Préférentielles représentant 90,96 % des Actions Préférentielles en circulation (net des actions propres) étaient présentes; et qu'il existe alors un quorum pour traiter de tous les points portés à l'ordre du jour.

Les documents suivants, notamment (i) la liste des actionnaires à la Date d'Enregistrement émise par le Dépositaire, (ii) la liste de présence de l'Assemblée Générale, (iii) tous les Bulletins de Vote reçus, (iv) tout pouvoir de représentation ou autre documentation présentée à l'Assemblée Générale et prouvant l'autorité de représenter une entité, (v) toute carte de vote signée par l'actionnaire participant à l'Assemblée Générale en vertu d'une Carte d'Admission ou Bulletins de Vote et (vi) le détail du décompte des votes du Scrutateur pour chaque point porté à l'ordre du jour, resteront annexés à la présente minute. Par conséquent, le Président a déclaré la présente Assemblée Générale valablement constituée et pouvant valablement délibérer et résoudre sur tous les points portés à l'ordre du jour tels que précisés dans l'avis de convocation.

Il a indiqué que tous les actionnaires ou autres participants assistant à cette Assemblée Générale doivent agir d'une manière convenable et respecter les règles suivantes:

- Si un actionnaire ou son représentant a des questions en relation avec un quelconque point de l'ordre du jour, il doit la soumettre par écrit avant que les points de l'ordre du jour soient soumis à un vote, afin que les réponses puissent être préparées de façon appropriée. A cet effet, des questionnaires seront fournies aux actionnaires.

- Uniquement les questions en relation avec la Société et les points portés à l'ordre du jour seront examinées. Des questions substantiellement similaires à des questions auxquelles il aurait déjà été répondu ou posées au cours de l'Assemblée Générale, ou qui n'étaient pas en relation avec des points portés à l'ordre du jour ou qui d'une autre manière seraient inadéquates, ne seront pas prises en compte.

- La Société pourrait ne pas être en mesure de répondre à certaines questions pour des raisons de confidentialité ou en raison de restrictions résultant des lois relatives aux valeurs mobilières.

- Si un quelconque actionnaire ou son représentant souhaitait prendre la parole, il devrait lever la main afin que le Président puisse lui donner la parole de façon appropriée. Après lui avoir donné la parole, la personne concernée serait demandée de se lever et de dire son nom (et, si applicable, le nom de l'actionnaire qu'elle représente).

- Questions en relation avec un point individuel de l'ordre du jour et le temps de parole seraient limitées à cinq (5) minutes, à moins que le Président considère que le point mérite davantage de temps.

- Le Président pourra prendre toute décision procédurale concernant la tenue de l'Assemblée Générale qu'il jugera utile.

Le Président a ensuite donné la parole au Secrétaire, qui a expliqué la procédure de vote qui sera suivie.

Puis le Secrétaire est passé à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Ordre du jour:

1- Modification de l'article 27 des statuts de la Société afin de changer l'exercice social de la Société à partir du 1^{er} juillet 2016 afin de commencer le premier (1^{er}) janvier de chaque année et de se terminer le trente-et-un (31) décembre de la même année et de fixer, par exception, au 31 décembre 2016 la date de fin de l'exercice social de la Société qui commencera le 1^{er} juillet 2016.

2- Modification de l'article 22.1 des statuts de la Société en ce qui concerne la date et l'heure de l'assemblée générale annuelle.

3- Modification de l'article 23.3 des statuts de la Société en ce qui concerne les convocations aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Société.

4- Modification des articles 26.2 et 26.3 des statuts de la Société en ce qui concerne le moment d'une seconde assemblée des actionnaires dans le cas où le quorum n'est pas atteint à la première assemblée générale ordinaire et aux assemblées générales extraordinaires.

5- Renouvellement de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration de procéder à la reconversion d'Actions Ordinaires Reconvertibles en Actions Préférentielles dans le cadre des limites du capital autorisé jusqu'au 1^{er} mai 2021 et modification de l'article 5.6.2 des statuts de la Société.

Puis, l'Assemblée Générale a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

Modification de l'article 27 des statuts de la Société afin de changer l'exercice social de la Société à partir du 1^{er} juillet 2016 afin de se commencer le premier (1^{er}) janvier de chaque année et de terminer le trente-et-un (31) décembre de la même année et de fixer, par exception, au 31 décembre 2016 la date de fin de l'exercice social de la Société qui commencera le 1^{er} juillet 2016.

Le Secrétaire a lu la proposition de résolution du Conseil d'Administration relative au premier point de l'ordre du jour.

Le Président a soumis la proposition à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a compté les votes exprimés sur les cartes de vote signés par les actionnaires assistant à l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a indiqué les résultats des votes pour le premier point de l'ordre du jour:

Avec le vote affirmatif de 2.923.321 Actions Ordinaires, représentant 99,53 % des Actions Ordinaires (net des actions propres), 107.233 Actions Ordinaires Reconvertibles représentant

99,29 % des Actions Ordinaires Reconvertibles (net des actions propres) et 2.999.176 Actions Préférentielles, représentant 99,50 % des Actions Préférentielles (net des actions propres), l'Assemblée Générale a résolu:

de changer l'exercice social de la Société à partir du 1^{er} juillet 2016 afin de commencer le premier (1^{er}) janvier de chaque année et de se terminer le trente-et-un (31) décembre de la même année et de fixer, par exception, au 31 décembre 2016 la date de fin de l'exercice social de la Société qui commencera le 1^{er} juillet 2016 et de modifier par conséquent l'article 27 des statuts de la Société afin de lui donner dorénavant la teneur suivante:

« 27. Jusqu'au 30 juin 2016, l'exercice social de la Société commencera le premier (1^{er}) juillet de chaque année et se terminera le trente (30) juin de l'année suivante.

A partir du 1^{er} juillet 2016, l'exercice social de la Société commencera le premier (1^{er}) janvier de chaque année et se terminera le trente-et-un (31) décembre de la même année.

Par exception, l'exercice social de la Société qui commencera le 1^{er} juillet 2016 se terminera le 31 décembre 2016.

Chaque année, la gérance fera dresser un inventaire contenant les actifs actuels et immobilisés ainsi que toutes les dettes et le passif de la Société, accompagné d'une annexe contenant un résumé de tous les engagements sociaux et de toutes les dettes des administrateurs envers la Société.

La gérance préparera le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe et remettra ces documents aux réviseurs d'entreprises dans les délais légaux.

Quinze (15) jours avant l'assemblée générale, les actionnaires peuvent prendre connaissance au siège social des comptes annuels et du rapport des/du réviseur(s) d'entreprises. Les comptes seront tenus en Dollars américains.»

Il y avait pas de votes contre et 29.633 abstentions.

Deuxième résolution:

Modification de l'article 22.1 des statuts de la Société en ce qui concerne la date et l'heure de l'assemblée générale annuelle.

Le Secrétaire a lu la proposition de résolution du Conseil d'Administration relative au deuxième point de l'ordre du jour.

Le Président a soumis la proposition à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a compté les votes exprimés sur les cartes de vote signés par les actionnaires assistant à l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a indiqué les résultats des votes pour le deuxième point de l'ordre du jour:

Avec le vote affirmatif de 2.923.321 Actions Ordinaires, représentant 99,53 % des Actions Ordinaires (net des actions propres), 107.233 Actions Ordinaires Reconvertibles représentant 99,29 % des Actions Ordinaires Reconvertibles (net des actions propres) et 2.999.176 Actions Préférentielles, représentant 99,50 % des Actions Préférentielles (net des actions propres), l'Assemblée Générale a résolu:

de modifier l'article 22.1 des statuts de la Société afin de lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **22.1.** L'assemblée générale annuelle doit avoir lieu chaque année, ipso jure, dans la commune où se trouve le siège social de la Société ou à tout autre lieu indiqué dans les convocations aux assemblées, le troisième (3e) mercredi de mai à 11h00, heure de l'Europe centrale. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le jour ouvrable qui suit. Par exception, l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels de l'exercice social se terminant le 30 juin 2016 sera tenue le 2 novembre 2016 à 9 heures, heure de l'Europe centrale, dans la commune où se trouve le siège social de la Société ou à tout autre lieu indiqué dans les convocations à l'assemblée.»

Il y avait pas de votes contre et 29.633 abstentions.

Troisième résolution:

Modification de l'article 23.3 des statuts de la Société en ce qui concerne les convocations aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Société.

Le Secrétaire a lu la proposition de résolution du Conseil d'Administration relative au troisième point de l'ordre du jour.

Le Président a soumis la proposition à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a compté les votes exprimés sur les cartes de vote signés par les actionnaires assistant à l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a indiqué les résultats des votes pour le troisième point de l'ordre du jour:

Avec le vote affirmatif de 2.923.321 Actions Ordinaires, représentant 99,53 % des Actions Ordinaires (net des actions propres), 107.233 Actions Ordinaires Reconvertibles représentant 99,29 % des Actions Ordinaires Reconvertibles (net des actions propres) et 2.999.176 Actions Préférentielles, représentant 99,50 % des Actions Préférentielles (net des actions propres), l'Assemblée Générale a résolu:

de modifier l'article 23.3 des statuts de la Société afin de lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **23.3.** La convocation à toute assemblée générale ordinaire ou extraordinaire doit contenir l'ordre du jour, l'heure et le lieu de l'assemblée et doit être faite par deux publications de huit (8) jours d'intervalle au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Gazette Officielle de Luxembourg) et dans un journal à large diffusion au Luxembourg, la seconde convocation étant publiée huit (8) jours avant l'assemblée.

Si le quorum de présence requis pour une assemblée générale ordinaire, autre que l'assemblée générale annuelle, n'est pas atteint suite à la première convocation, une seconde assemblée peut être convoquée via une convocation publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans un journal à large diffusion au Luxembourg et pas moins de quinze (15) jours avant l'assemblée.

Si le quorum de présence requis n'est pas atteint suite à la deuxième convocation, une troisième assemblée peut être convoquée via une convocation publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans un journal à large diffusion au Luxembourg et pas moins de dix (10) jours avant l'assemblée lorsqu'elle concerne le troisième appel à toute assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Si le quorum de présence requis pour une assemblée générale extraordinaire n'est pas atteint, une seconde assemblée peut être convoquée via une convocation publiée deux fois, avec au moins quinze (15) jours d'intervalle, au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans deux (2) journaux à large diffusion au Luxembourg et, la seconde convocation étant publiée pas moins de quinze (15) jours avant l'assemblée. Si le quorum de présence requis n'est pas atteint suite à la deuxième convocation, une troisième assemblée peut être convoquée via une convocation publiée une fois quinze (15) jours avant l'assemblée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans deux (2) journaux à large diffusion au Luxembourg.

Dans tous les cas susmentionnés, le jour de la publication est comptabilisé.»

Il y avait pas de votes contre et 29.633 abstentions.

Quatrième résolution:

Modification des articles 26.2 et 26.3 des statuts de la Société en ce qui concerne le moment d'une seconde assemblée des actionnaires dans le cas où le quorum n'est pas atteint à la première assemblée générale ordinaire et aux assemblées générales extraordinaires.

Le Secrétaire a lu la proposition de résolution du Conseil d'Administration relative au quatrième point de l'ordre du jour.

Le Président a soumis la proposition à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a compté les votes exprimés sur les cartes de vote signés par les actionnaires assistant à l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a indiqué les résultats des votes pour le quatrième point de l'ordre du jour:

Avec le vote affirmatif de 2.923.321 Actions Ordinaires, représentant 99,53 % des Actions Ordinaires (net des actions propres), 107.233 Actions Ordinaires Reconvertibles représentant 99,29 % des Actions Ordinaires Reconvertibles (net des actions propres) et 2.999.176 Actions Préférentielles, représentant 99,50 % des Actions Préférentielles (net des actions propres), l'Assemblée Générale a résolu:

de modifier les articles 26.2 et 26.3 des statuts de la Société afin de leur donner la teneur suivante:

« **26.2.** Quorum pour les assemblées générales ordinaires, autre que celles appelées à se prononcer sur les matières relatives aux points énoncés à l'article 21.2. paragraphes a, b, c, d et e: une majorité des actions portant droit de vote alors en circulation constitue un quorum à une assemblée générale ordinaire des actionnaires pour l'adoption valable de résolutions.

Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée sera appelée et tenue au moins quinze (15) jours après la première assemblée et le quorum requis sera dans ce cas la présence de plus de vingt-cinq pour cent (25%) des actions portant droit de vote alors en circulation.

Si le second quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée doit être appelée et tenue au moins dix (10) jours après la seconde assemblée, à laquelle aucun quorum ne sera exigé.

26.3. Quorum pour les assemblées générales extraordinaires: une majorité de deux tiers des actions portant droit de vote alors en circulation constitue un quorum à l'assemblée générale extraordinaire.

Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée doit être appelée et tenue au moins trente (30) jours après la première assemblée. A cette seconde assemblée, la majorité des actions portant droit de vote constituera le quorum requis.

Si ce second quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée est appelée et tenue au moins quinze (15) jours après la seconde assemblée, à laquelle aucun quorum ne sera exigé.»

Il y avait pas de votes contre et 29.633 abstentions.

Cinquième résolution:

Renouvellement de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration de procéder à la reconversion d'Actions Ordinaires Reconvertibles en Actions Préférentielles dans le cadre des limites du capital autorisé jusqu'au 1^{er} mai 2021 et modification de l'article 5.6.2 des statuts de la Société.

Le Secrétaire a lu la proposition de résolution du Conseil d'Administration relative au cinquième point de l'ordre du jour.

Le Président a soumis la proposition à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a compté les votes exprimés sur les cartes de vote signés par les actionnaires assistant à l'Assemblée Générale.

Le Scrutateur a indiqué les résultats des votes pour le cinquième point de l'ordre du jour:

Avec le vote affirmatif de 2.905.504 Actions Ordinaires, représentant 98,92 % des Actions Ordinaires (net des actions propres), 107.232 Actions Ordinaires Reconvertibles représentant 99,29 % des Actions Ordinaires Reconvertibles (net des actions propres) et 2.999.157 Actions Préférentielles, représentant 99,50 % des Actions Préférentielles (net des actions propres), l'Assemblée Générale a résolu:

de prendre connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur le capital autorisé et la limitation ou la suppression du droit de souscription préférentiel conformément à l'article 32-3 (5) de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 gouvernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, tel qu'inclut dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale dans la brochure adressée aux actionnaires de la Société pour l'Assemblée Générale et de renouveler l'autorisation accordée au Conseil d'Administration de procéder à la conversion d'Actions Ordinaires Reconvertibles en Actions Préférentielles sans émission de nouvelles actions et dans les limites du capital autorisé pour une période se terminant le 1^{er} mai 2021 et par conséquent de modifier l'article 5.6.2 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **5.6.2.** Par la présente, le Conseil d'Administration est autorisé jusqu'au 1^{er} mai 2021 à procéder à la conversion d'Actions Ordinaires Reconvertibles en Actions Préférentielles, sans émettre de nouvelles actions mais simplement en convertissant les Actions Ordinaires Reconvertibles en Actions Préférentielles, dans la limite du capital autorisé et de la proportion définie à l'article 44(1) de la Loi, sous réserve de la limitation présentée à l'article 5.6.3. ci-après et les termes et conditions suivants: (i) la conversion d'Actions Ordinaires Reconvertibles n'est autorisée que suite au rachat par la Société et l'annulation subséquente lors d'une assemblée générale d'un nombre suffisant d' Actions Préférentielles afin d'assurer qu'au moins une moitié du capital social de la Société est représenté d'actions à droit de vote, et (ii) la conversion se fait sur une base proportionnelle des Actions Ordinaires Reconvertibles détenues par chaque actionnaire. Une telle conversion n'aura pas besoin d'une résolution d'approbation de l'assemblée générale des actionnaires. Dans le cas où en date du 1^{er} mai 2021 il y aura toujours des Actions Ordinaires Reconvertibles en émission, une assemblée générale des actionnaires sera convoquée pour étendre la présente autorisation et modifier les Statuts en conséquence.»

Il y avait pas de votes contre et 47.470 abstentions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française; sur demande de ces mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connues du notaire par nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé, avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: J. P. Boo, A. Echegaray, F. J. Mantilla, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 19 mai 2016. GAC/2016/3856. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. PIERRET.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 24 mai 2016.

Référence de publication: 2016114858/609.

(160087845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2016.

Real Estate Classifieds Asia Extra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 182.394.

Classifieds Asia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 180.253.

Lamudi Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 188.486.

In the year two thousand and sixteen, on the twentieth day of May.

Before us, Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Real Estate Classifieds Asia Extra S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B, number B 182394 ("LuxCo I"),

duly represented by Mr Chris Oberhag, professionally residing in Mondorf-les-Bains,

pursuant to a proxy under private seal, with power of substitution, granted on 28 April and 20 May 2016;

2. Classifieds Asia S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B, number 180253 ("LuxCo II"),

duly represented by Mr Chris Oberhag, professionally residing in Mondorf-les-Bains, pursuant to a proxy under private seal, with power of substitution, granted on 28 April and 20 May 2016; and

3. Lamudi Global S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under section B, number 188486 ("LuxCo III"),

duly represented by Mr Chris Oberhag, professionally residing in Mondorf-les-Bains,

pursuant to a proxy under private seal, with power of substitution, granted on 28 April and 20 May 2016.

LuxCo I, LuxCo II and LuxCo III being collectively referred to hereinafter as the "Merging Companies".

Said proxies, initialed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the here above stated capacities, have required the undersigned notary to record the common terms of mergers which the Merging Companies declare to draw up as follows:

COMMON TERMS OF MERGERS

(the "Common Terms of Mergers")

1. The contemplated mergers. LuxCo II, as absorbing company, intends to merge with and to absorb its wholly-owned subsidiary LuxCo I, as absorbed company, in accordance with the procedure of simplified mergers following art. 278 seq.

of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"). The board of managers of LuxCo I and the board of managers of LuxCo II have approved (i) the merger by absorption of LuxCo I by LuxCo II (the "LuxCo I/ LuxCo II Merger") and (ii) the terms set forth below on 28 April 2016.

Immediately upon completion of the LuxCo I/LuxCo II Merger, LuxCo III, as absorbing company, intends to merge with and to absorb its whollyowned subsidiary LuxCo II, as absorbed company, in accordance with the procedure of simplified mergers following art. 278 seq. of the Law. The board of managers of LuxCo II and the board of managers of LuxCo III have approved (i) the merger by absorption of LuxCo II by LuxCo III (the "Luxco II/ LuxCo III Merger"), and (ii) the terms set forth below on 28 April 2016.

The LuxCo I/LuxCo II Merger and the LuxCo II/LuxCo III Merger are hereinafter collectively referred to as the "Mergers" and each individually a "Merger".

LuxCo II holds all the shares in LuxCo I. LuxCo III holds all the shares in LuxCo II.

The Mergers will entail the transfer by the absorbed companies of all their assets and liabilities to the respective absorbing companies. LuxCo I and LuxCo II shall be dissolved without liquidation after the completion of the respective Mergers.

2. The surviving company further to the Mergers. Further to completion of the LuxCo I/LuxCo II Merger, LuxCo II will continue to exist under the denomination "Classifieds Asia S.à r.l." as a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, and LuxCo I will be dissolved without liquidation.

Further to completion of the LuxCo II/LuxCo III Merger, LuxCo III will continue to exist under the denomination "Lamudi Global S.à r.l." as a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, and LuxCo II will be dissolved without liquidation.

3. Legal and economic context and/or consequences of the Mergers.

3.1 Legal

Each absorbing company will acquire, as a result of its respective Merger, all assets and liabilities of the respective absorbed company by way of universal transfer of title.

Any reciprocal claims and debts existing as at the Effective Date (as defined under 8. below) between the respective Merging Companies will be extinguished by confusion in accordance with article 1300 of the Civil Code. As of the Effective Date, each absorbing company shall be subrogated to all rights and obligations of its respective absorbed company towards third parties. The assets and liabilities of each absorbed company shall be transferred to its respective absorbing company with all securities, either in rem or personal, attached thereto upon completion of the respective Mergers.

As a result of the Mergers, LuxCo I and LuxCo II shall cease to exist and all their issued shares shall be cancelled.

There are no intellectual property rights or real estate properties in the assets of the Merging Companies, nor are there rights in rem.

3.2 Economic

The rationale for the proposed Mergers is to simplify the holding structure of the group of companies to which the Merging Companies belong.

4. Date as of which the operations of the absorbed companies shall be treated from an accounting point of view as being carried out on behalf of the respective Absorbing Companies. As from the Effective Date all operations and transactions of each absorbed company are considered for accounting purposes as being carried out on behalf of its respective absorbing company.

The financial data of each absorbed company will be included in the accounts of its respective absorbing company as from such date] at their book value

5. Special rights. None of the shareholders or members of any of the Merging Companies has any special rights therein.

6. Special advantages to any members of the management, supervisory or controlling bodies of the Merging Companies. No special advantages will be granted to any members of the management, supervisory or controlling bodies of any of the Merging Companies.

7. Information regarding the Mergers. These Common Terms of Mergers shall be published in the Mémorial at least one (1) month prior to the Effective Date (as defined under 8. below).

One or more shareholders of each of the absorbing companies holding at least 5% of the shares in the subscribed capital of the respective absorbing company, are entitled to require the convening of a general meeting of the respective absorbing company to decide on the approval of the related Merger (the "EGM") prior to the Effective Date. Such meeting would need to be convened in order to be held within one (1) month of such request.

8. Effective Date of the Mergers. Unless an EGM has been required, the Mergers shall become effective between the Merging Companies either (i) on 30 June 2016 or (ii) on the date of the certificate of a notary confirming that the conditions for the Mergers to become effective are fulfilled (the "Notary Certificate") if such certificate is passed after 30 June 2016 (the "Effective Date"). For the avoidance of doubt, the Notary Certificate can only be passed on a date that is at least one (1) month after the publication of the present Common Terms of Mergers in the Mémorial.

Each of the Mergers shall become effective towards third parties upon the publication of the Notary Certificate in the Mémorial, in accordance with article 9 of the Law.

9. Documents available at the registered office. The following documents shall be held available for inspection by the shareholders of each of the Merging Companies at the registered office of the Merging Companies at least one (1) month prior to the Effective Date:

- a) these Common Terms of Mergers; and
- b) the annual accounts and the management reports for the last three (3) financial years of each of the Merging Companies (where applicable).

10. Creditors' rights. Creditors of the Merging Companies, whose claims predate the Effective Date, notwithstanding any agreement to the contrary, may apply, within two (2) months of the Effective Date, to the judge presiding the chamber of the Tribunal d'Arrondissement dealing with commercial matters in the district in which the registered office of the debtor company is located and sitting as in commercial and in urgency matters, to obtain adequate safeguard of collateral for any matured or unmatured debts, where they can be credibly demonstrate that due to the Mergers, the satisfaction of their claims is at stake and that no adequate safeguards have been obtained from that company. The president of such chamber shall reject the application if the creditor is already in possession of adequate safeguards or if such safeguards are unnecessary, having regard to the financial situation of the company after the relevant Merger. The debtor company may cause the application to be turned down by paying the creditor, even if it is a term debt. If the safeguards are not provided within the time limit prescribed, the debt shall immediately fall due.

11. Mandates of the managers of each of the absorbed companies. The mandates of the current managers of each of LuxCo I and LuxCo II will come to an end as of the Effective Date.

12. Books and records of each of the absorbed companies. The books and records of LuxCo I and LuxCo II will be kept at the registered office of LuxCo III.

13. Costs. The expenses, costs, fees and charges resulting from the Mergers shall be borne by LuxCo III.

In accordance with the provisions of article 271 (2) of the Law, the undersigned notary hereby certifies the existence and legality of the Common Terms of Mergers and of all acts, documents and formalities incumbent upon the Merging Companies pursuant to the Law.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, on the day mentioned at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes.

Im Jahre zweitausendsechzehn, am zwanzigsten Mai.

Vor uns, Maître Marc Loesch, Notar mit Amtssitz in Bad-Mondorf, Großherzogtum Luxemburg.

SIND ERSCHIENEN:

1. Real Estate Classifieds Asia Extra S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter Abschnitt B, Nummer B 182394 („LuxCo I“),

hier vertreten durch Herr Chris Oberhag, geschäftsansässig in Bad-Mondorf,
gemäß einer vom 28. April und 20. Mai 2016 privatschriftlich erteilten Vollmacht;

2. Classifieds Asia S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter Abschnitt B, Nummer 180253 („LuxCo II“),

hier vertreten durch Herr Chris Oberhag, geschäftsansässig in Bad-Mondorf,
gemäß einer vom 28. April und 20. Mai 2016 privatschriftlich erteilten Vollmacht; und

3. Lamudi Global S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter Abschnitt B, Nummer 188486 („LuxCo III“),

hier vertreten durch Herr Chris Oberhag, geschäftsansässig in Bad-Mondorf,
gemäß einer vom 28. April und 20. Mai 2016 privatschriftlich erteilten Vollmacht.

LuxCo I, LuxCo II und LuxCo III werden im Folgenden gemeinsam als die „Verschmelzenden Gesellschaften“ bezeichnet.

Besagte Vollmachten, welche von dem Bevollmächtigten der erschienenen Parteien und dem unterzeichnenden Notar ne varietur paraphiert wurden, werden der vorliegenden Urkunde beigelegt, um mit ihr zusammen hinterlegt zu werden.

Die erschienenen Parteien, die mit den vorgenannten Befugnissen handeln, haben den unterzeichnenden Notar ersucht, die gemeinsamen Verschmelzungspläne zu beurkunden, welche die Verschmelzenden Gesellschaften wie folgt verfassen wollen:

GEMEINSAME VERSCHMELZUNGSPLÄNE

(die „Gemeinsamen Verschmelzungspläne“)

1. Die geplanten Verschmelzungen. LuxCo II, als aufnehmende Gesellschaft, erwägt die Verschmelzung mit und Übernahme von ihrer vollständig gehaltenen Tochtergesellschaft LuxCo I, als übernommene Gesellschaft, im Einklang mit dem vereinfachten Verschmelzungsverfahren gemäß den Artikeln 278 ff. des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften in seiner aktuellen Fassung (das „Gesetz von 1915“). Der Geschäftsführerrat der LuxCo I und der Geschäftsführerrat der LuxCo II haben (i) die Verschmelzung durch Übernahme der LuxCo I durch die LuxCo II (die „LuxCo I/LuxCo II Verschmelzung“) und (ii) die nachfolgenden Bedingungen vom 28. April 2016 genehmigt.

Unmittelbar nach dem Wirksamwerden der LuxCo I/LuxCo II Verschmelzung erwägt LuxCo III, als aufnehmende Gesellschaft, die Verschmelzung mit und Übernahme von ihrer vollständig gehaltenen Tochtergesellschaft LuxCo II, als übernommene Gesellschaft, im Einklang mit dem vereinfachten Verschmelzungsverfahren gemäß den Artikeln 278 ff. des Gesetzes von 1915. Der Geschäftsführerrat der LuxCo II und der Geschäftsführerrat der LuxCo III haben (i) die Verschmelzung durch Übernahme der LuxCo II durch die LuxCo III (die „LuxCo II/LuxCo III Verschmelzung“), und (ii) die nachfolgenden Bedingungen vom 28. April 2016 genehmigt.

Die LuxCo I/LuxCo II Verschmelzung und die LuxCo II/LuxCo III Verschmelzung werden im Folgenden gemeinsam als die „Verschmelzungen“ und jeweils einzeln als eine „Verschmelzung“ bezeichnet.

LuxCo II hält alle Anteile der LuxCo I. LuxCo III hält alle Anteile der LuxCo II.

Durch die Verschmelzungen gehen die gesamten Aktiva und Passiva der übernommenen Gesellschaften auf die jeweiligen aufnehmenden Gesellschaften über. LuxCo I und LuxCo II werden nach Wirksamwerden der jeweiligen Verschmelzungen ohne Liquidation aufgelöst.

2. Die aufnehmende Gesellschaft nach den Verschmelzungen. Nach Wirksamwerden der LuxCo I/LuxCo II Verschmelzung wird LuxCo II unter dem Namen „Classifieds Asia S.à r.l.“ als Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, fortgeführt und LuxCo I wird ohne Liquidation aufgelöst.

Nach Wirksamwerden der LuxCo II/LuxCo III Verschmelzung wird LuxCo III unter dem Namen „Lamudi Global S.à r.l.“ als Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, fortgeführt und LuxCo II wird ohne Liquidation aufgelöst.

3. Rechtlicher und wirtschaftlicher Kontext und/oder Auswirkungen der Verschmelzungen.

3.1 Rechtlicher Kontext

Jede aufnehmende Gesellschaft erwirbt infolge ihrer jeweiligen Verschmelzung die gesamten Aktiva und Passiva der jeweiligen übernommenen Gesellschaft im Wege der universellen Eigentumsübertragung.

Alle gegenseitig bestehenden Forderungen und Verbindlichkeiten, welche zwischen den jeweiligen Verschmelzenden Gesellschaften zum Wirksamkeitsdatum (wie in Punkt 8. unten definiert) bestehen, erlöschen durch Vereinigung von Forderung und Schuld (Konfusion) im Einklang mit Artikel 1300 des Code civil. Ab dem Wirksamkeitsdatum wird jede aufnehmende Gesellschaft gegenüber Dritten in alle Rechte und Pflichten ihrer jeweiligen übernommenen Gesellschaft eintreten. Mit Wirksamwerden der jeweiligen Verschmelzungen werden die Aktiva und Passiva jeder der übernommenen Gesellschaften an ihre jeweilige aufnehmende Gesellschaft mit allen angeschlossenen dinglichen oder persönlichen Sicherheiten übertragen.

Infolge der Verschmelzungen hören LuxCo I und LuxCo II auf zu existieren und alle von ihnen ausgegebenen Anteile erlöschen.

Zu den Aktiva der Verschmelzenden Gesellschaften gehören keine Rechte des geistigen Eigentums oder Immobilienobjekte, noch andere dinglichen Rechte.

3.2 Wirtschaftlicher Kontext

Der Grund für die vorgesehenen Verschmelzungen ist die Vereinfachung der Holdingsstruktur der Gruppe von Gesellschaften, zu welcher die Verschmelzenden Gesellschaften gehören.

4. Zeitpunkt, ab welchem die Tätigkeiten der übernommenen Gesellschaften aus buchhalterischer Sicht als für Rechnung der jeweiligen Aufnehmenden Gesellschaften getätigt gelten. Ab dem Wirksamkeitsdatum gelten alle Tätigkeiten und Geschäfte jeder der übernommenen Gesellschaften für buchhalterische Zwecke als für Rechnung ihrer jeweiligen aufnehmenden Gesellschaft getätigt.

Die Finanzdaten jeder der übernommenen Gesellschaften werden ab diesem Zeitpunkt zu ihrem Buchwert in den Jahresabschluss der jeweiligen aufnehmenden Gesellschaft aufgenommen.

5. Sonderrechte. Keinem der Gesellschafter oder Mitglieder einer der Verschmelzenden Gesellschaften werden Sonderrechte gewährt.

6. Sondervorteile für Mitglieder der Leitungs-, Aufsichts- oder Kontrollorgane der Verschmelzenden Gesellschaften. Keinem der Mitglieder der Leitungs-, Aufsichts- oder Kontrollorgane einer der Verschmelzenden Gesellschaften werden Sondervorteile gewährt.

7. Informationen über die Verschmelzungen. Die vorliegenden Gemeinsamen Verschmelzungspläne werden im Mémorial mindestens einen (1) Monat vor dem Wirksamkeitsdatum (wie in Punkt 8. unten definiert) veröffentlicht.

Einer oder mehrere Gesellschafter jeder der aufnehmenden Gesellschaften, die mindestens 5% der Anteile am gezeichneten Kapital der jeweiligen aufnehmenden Gesellschaft halten, sind dazu berechtigt, die Einberufung einer Hauptversammlung der jeweiligen aufnehmenden Gesellschaft zu verlangen, welche vor dem Wirksamkeitsdatum über die Genehmigung der entsprechenden Verschmelzung entscheiden soll (die „AHV“). Eine solche Versammlung ist so einzuberufen, dass sie innerhalb eines (1) Monats nach diesem Ersuchen abgehalten wird.

8. Wirksamkeitsdatum der Verschmelzungen. Die Verschmelzungen werden zwischen den Verschmelzenden Gesellschaften entweder (i) am 30. Juni 2016 oder (ii) an dem Datum des Zertifikats eines Notars über die Erfüllung der Bedingungen für das Wirksamwerden der Verschmelzungen (das „Notarielle Zertifikat“) wirksam, sofern dieses Zertifikat nach dem 30. Juni 2016 (das „Wirksamkeitsdatum“) ausgestellt wurde, es sei denn, eine AHV wurde ersucht. Zur Klarstellung wird darauf hingewiesen, dass das Notarielle Zertifikat nur auf ein Datum ausgestellt werden kann, das mindestens einen (1) Monat nach der Veröffentlichung der vorliegenden Gemeinsamen Verschmelzungspläne im Mémorial liegt.

Jede der Verschmelzungen wird gegenüber Dritten mit der Veröffentlichung des Notariellen Zertifikats im Mémorial im Einklang mit Artikel 9 des Gesetzes von 1915 wirksam.

9. Verfügbarkeit von Dokumenten am Gesellschaftssitz. Die folgenden Dokumente stehen den Gesellschaftern jeder der Verschmelzenden Gesellschaften mindestens einen (1) Monat vor dem Wirksamkeitsdatum am Gesellschaftssitz der Verschmelzenden Gesellschaften zur Einsicht zur Verfügung:

- a) die vorliegenden Gemeinsamen Verschmelzungspläne; und
- b) die Jahresabschlüsse und Geschäftsberichte der letzten drei (3) Geschäftsjahre jeder der Verschmelzenden Gesellschaften (gegebenenfalls).

10. Gläubigerrechte. Die Gläubiger der Verschmelzenden Gesellschaften, deren Forderungen dem Wirksamkeitsdatum vorausgehen, können sich, ungeachtet abweichender Vereinbarungen, innerhalb von zwei (2) Monaten nach dem Wirksamkeitsdatum bei dem vorsitzenden Richter der in Handelssachen und im Eilverfahren tagenden Kammer des Tribunal d'Arrondissement im Bezirk des Sitzes der Schuldnergesellschaft melden, um angemessene Sicherheiten für alle fälligen und nicht fälligen Forderungen zu erhalten, wenn sie glaubhaft darlegen können, dass aufgrund der Verschmelzungen die Befriedigung ihrer Forderungen gefährdet ist und dass keine angemessenen Sicherheiten von dieser Gesellschaft gestellt wurden. Der Vorsitzende der vorgenannten Kammer wird den Antrag zurückweisen, wenn der Gläubiger bereits über eine angemessene Sicherheit verfügt oder wenn solche Sicherheiten, im Hinblick auf die finanzielle Situation der Gesellschaft nach der betreffenden Verschmelzung, nicht erforderlich sind. Die Schuldnergesellschaft kann die Zurückweisung der Anmeldung durch Zahlung des Gläubigers bewirken, auch wenn es sich um eine nicht fällige Schuld handelt. Wenn die Sicherheiten nicht innerhalb der vorgeschriebenen Zeitspanne gestellt werden, wird die Forderung sofort fällig.

11. Mandate der Geschäftsführer jeder der übernommenen Gesellschaften. Die Mandate der aktuellen Geschäftsführer der LuxCo I und der LuxCo II enden mit dem Wirksamkeitsdatum.

12. Bücher und Geschäftsunterlagen jeder der übernommenen Gesellschaften. Die Bücher und Geschäftsunterlagen der LuxCo I und der LuxCo II werden am Gesellschaftssitz der LuxCo III aufbewahrt.

13. Kosten. Die Kosten, Auslagen, Honorare und Gebühren, die sich aus den Verschmelzungen ergeben, werden durch die LuxCo III getragen.

Im Einklang mit den Bestimmungen des Artikels 271 (2) des Gesetzes von 1915 zertifiziert der unterzeichnende Notar hiermit das Vorliegen und die Rechtmäßigkeit der Gemeinsamen Verschmelzungspläne und aller Handlungen, Dokumente und Formalitäten, die den Verschmelzenden Gesellschaften gemäß dem Gesetz von 1915 obliegen.

Hierüber wurde diese notarielle Urkunde in Bad-Mondorf zum eingangs erwähnten Datum aufgenommen.

Der unterzeichnende Notar, der die englische Sprache beherrscht und spricht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde auf Verlangen der erschienenen Parteien auf Englisch verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung; auf Verlangen besagter erschienener Parteien und im Falle von Abweichungen zwischen der englischen und der deutschen Fassung, ist die englische Fassung maßgebend.

Die vorstehende Urkunde ist dem Bevollmächtigten der erschienenen Parteien, welcher dem Notar mit Namen, Vornamen, Zivilstand und Wohnsitz bekannt ist, verlesen und vom Notar gemeinsam mit dem Bevollmächtigten unterzeichnet worden.

Signé: C. Oberhag, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 20 mai 2016. GAC/2016/3931. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 20 mai 2016.

Référence de publication: 2016112771/266.

(160085943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2016.

Ivanhoe Cambridge Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.912.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.039.

—
In the year two thousand and sixteen, on the eleventh day of May,

Before us, Maître Danielle Kolbach, notary residing in Rédange sur Attert, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing at Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

were adopted the resolutions of the sole shareholder of Ivanhoé Cambridge Luxembourg S.à.r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 109039 and having a share capital of EUR 8,912,500 (eight million nine hundred twelve thousand five hundred Euro) (the Absorbing Company). The Company was incorporated on 29 June 2005 pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, then residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N°1120 of 29 October 2005. The articles of association of the Company were amended for the last time on 6 April 2016 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared

Ivanhoe Europe Capital Investments S.C.S., a limited partnership (société en commandite simple) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 111241 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Régis Galiotto, notary's clerk, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, duly and validly represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

(A) all the 356,500 (three hundred fifty-six thousand five hundred) shares of the Absorbing Company, having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) per share, representing the entirety of the share capital of the Absorbing Company in an amount of EUR 8,912,500 (eight million nine hundred twelve thousand five hundred Euro) are duly represented;

(B) II. the Sole Shareholder has been called in order to resolve on the below items:

1. Acknowledgement of the decision of the Sole Shareholder to waive the requirement for a management report of the Company in accordance with article 265 (3) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Luxembourg Companies Act);

2. Acknowledgement of the decision of the Sole Shareholder to waive the requirement that the common draft terms of merger (projet commun de fusion) shall be audited by an independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) and that an auditor's report be issued in connection therewith;

3. Acknowledgement that all formalities provided by article 267 of the Luxembourg Companies Act have been duly fulfilled;

4. Approval of the common draft terms of merger (projet commun de fusion) in relation to the merger of the Absorbing Company and Ivanhoe Netherlands Holdings B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) organised and existing under the laws of the Netherlands, with its registered office at Herengracht 483, 1017 BT Amsterdam, the Netherlands, and registered with the Dutch Commercial Register under number 34256252 (the Absorbed Company and together with the Absorbing Company, the Merging Companies) by way of cross-border merger, whereby the Absorbed Company will be absorbed and merged into the Absorbing Company; and

5. Miscellaneous.

(C) the respective management bodies of the Merging Companies have established the common draft terms of merger (projet commun de fusion) setting forth the terms and conditions of the merger of the Merging Companies in the form of

a cross-border merger whereby the Absorbed Company will be absorbed and merged into the Absorbing Company pursuant to section XIV of the Luxembourg Companies Act and articles 2:309 et seq. of the Dutch Civil Code (the Merger Proposal);

(D) in accordance with the Merger Proposal, the contemplated merger will have the following ipso iure and simultaneous consequences: (i) the assets and liabilities of the Absorbed Company will be acquired by the Absorbing Company under a universal transfer of the assets and liabilities (transmission universelle de patrimoine), (ii) the Absorbed Company will be dissolved without liquidation and (iii) the shares of the Absorbed Company will be cancelled;

(E) in accordance with article 262 of the Luxembourg Companies Act, the Merger Proposal has been duly published in Luxembourg, in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, at least on month prior to the adoption of the present resolutions;

(F) that, in accordance with article 267 of the Luxembourg Companies Act, the Merger Proposal, the annual accounts and the management reports, as the case may be, of the Merging Companies for the last three financial years have been put at the disposal of the Sole Shareholder at least one month prior to the adoption of the present resolutions; and

(G) that, after deliberation, the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge that, in accordance with article 265 (3) of the Luxembourg Companies Act, the Sole Shareholder has waived its right to be issued a management report of the Absorbing Company on the Merger Proposal.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge that, in accordance with article 265 (5) of the Luxembourg Companies Act, the Sole Shareholder has waived its right to have the Merger Proposal audited by one or several independent auditor (s) ((réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) and the requirement for the issuance of a report on the Merger Proposal.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge that all formalities provided by article 267 of the Luxembourg Companies Act have been duly fulfilled.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to approve the Merger Proposal published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N°971 on 2 April 2016, page 46571.

Statement

In accordance with article 271 (2) of the Luxembourg Companies Act, the undersigned notary declares that he has verified and he consequently certifies the existence and the validity of (i) the legal acts and formalities required to be carried out by the Absorbing Company and of (ii) the Merger Proposal.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Absorbing Company as a result of the present deed are estimated to be approximately seven thousand Euros (7,000.- EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The deed having been read to the appearing party, the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le onzième jour du mois de mai,

Par-devant nous, Maître Danielle Kolbach, notaire de résidence à Rédange sur Attert, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

L'associé unique de Ivanhoé Cambridge Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit du Grand-Duché de Luxembourg, sise au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109039, et ayant un capital social de EUR 8.912.500 (huit millions neuf cent douze mille cinq cents Euro) (la Société Absorbante) a adopté les résolutions ci-dessous. La Société a été constituée le 29 juin 2005 en vertu d'un acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, au Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N°1120 du 29 octobre 2005. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en date du 6 avril 2016, en vertu d'un acte du notaire instrumentaire non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu

Ivanhoe Europe Capital Investments S.C.S., une société en commandite simple régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111241 (l'Associé Unique),

ci-après représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement au Luxembourg, en vertu d'une procuration accordée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, dûment et valablement représenté, comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qui suit:

(A) Que l'intégralité des 356.500 (trois cent cinquante-six mille cinq cents) parts sociales de la Société Absorbante, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société Absorbante, d'un montant de EUR 8.912.500 (huit millions neuf cent douze mille cinq cents Euros) sont dûment représentées;

(B) que l'Associé Unique a été convoqué afin de prendre des résolutions sur les points suivants:

1. Approbation de la décision de l'Associé Unique de renoncer à la présentation d'un rapport du conseil de gérance de la Société en vertu de l'article 265 (3) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915);

2. Approbation de la décision de l'Associé Unique de renoncer à la soumission du projet commun de fusion à l'examen d'un réviseur d'entreprises agréé et à la présentation d'un rapport du réviseur d'entreprises agréé;

3. Reconnaissance du fait que toutes les formalités prescrites à l'article 267 de la Loi de 1915 ont été dûment accomplies;

4. Approbation du projet commun de fusion relatif à la fusion de la Société Absorbante et de Ivanhoe Netherlands Holdings B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) de droit des Pays-Bas, sise à Herengracht 483, 1017 BT Amsterdam, aux Pays-Bas, et immatriculée auprès du registre de commerce néerlandais sous le numéro 34256252 (la Société Absorbée, ensemble avec la Société Absorbante, les Sociétés de la Fusion) au moyen d'une fusion transfrontalière, à l'issue de laquelle la Société Absorbée sera absorbée par et fusionnée dans la Société Absorbante; et

5. Divers.

(C) Que les organes de gestion respectifs des deux Sociétés de la Fusion ont rédigé un projet commun de fusion stipulant les termes et conditions de la fusion des Sociétés de la Fusion sous forme de fusion transfrontalière, à l'issue de laquelle la Société Absorbée sera absorbée par et fusionnée dans la Société Absorbante, conformément à la section XIV de la Loi de 1915 et aux articles 2:309 et suivants du Code Civil Néerlandais (le Projet Commun de Fusion);

(D) Que conformément au Projet Commun de Fusion, la fusion envisagée aura de plein droit les conséquences simultanées suivantes: (i) l'actif et le passif de la Société Absorbée seront transmis à la Société Absorbante en vertu d'une transmission universelle de patrimoine, (ii) la Société Absorbée sera dissoute sans liquidation, et (iii) les parts sociales de la Société Absorbée seront annulées;

(E) Que conformément à l'article 262 de la Loi de 1915, le Projet Commun de Fusion a été dûment publié au Luxembourg dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au moins un mois avant la date de l'adoption des présentes résolutions;

(F) Que conformément à l'article 267 de la Loi de 1915, le Projet Commun de Fusion, les comptes annuels et les rapports de gestion, selon le cas, des Sociétés de la Fusion couvrant leurs trois derniers exercices sociaux respectifs ont été mis à la disposition de l'Associé Unique au moins un mois avant la date l'adoption des présentes résolutions; et

(G) Qu'après délibération, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de prendre acte que conformément à l'article 265 (3) de la Loi de 1915, l'Associé Unique a renoncé à son droit à se faire remettre un rapport du conseil de gérance de la Société Absorbante sur le Projet Commun de Fusion.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de prendre acte que conformément à l'article 266 (5) de la Loi de 1915, l'Associé Unique a renoncé à son droit de faire examiner le Projet Commun de Fusion par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) et à se faire présenter un rapport sur Projet Commun de Fusion.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de prendre acte que toutes les formalités prévues à l'article 267 de la Loi de 1915 ont été dûment accomplies.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'approuver le Projet Commun de Fusion publié dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N°971 du 2 avril 2016, à la page 46571.

Déclaration

Conformément à l'article 271 (2) de la Loi de 1915, le notaire instrumentaire déclare qu'il a vérifié, et certifie expressément l'existence et la validité (i) des actes juridiques et des formalités devant être accomplis par la Société Absorbante, et (ii) du Projet Commun de Fusion.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, émoluments et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société Absorbante en conséquence du présent acte sont estimés à environ sept mille Euros (7.000.- EUR).

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu à la partie comparante, la partie comparante a signé avec Nous, le notaire, l'original du présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et D. KOLBACH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 19 mai 2016. Relation: 1LAC/2016/16111. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 24 mai 2016.

Référence de publication: 2016114485/179.

(160087836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2016.

57 Whitehall Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 204.437.

—
STATUTES

In the year two thousand sixteen, on the twenty fifth day of February.

Before Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange-sur-Attert (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

- 57 WHITEHALL INVESTMENTS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Register of commerce and Companies, and

- Obrascon Huarte Lain Desarrollos SL, a limited liability company governed by the laws of Spain, having its registered office at Paseo de la Castellana 259 D, Torre Espacio, Madrid (28046), Spain, registered with the trade register of Madrid under Page M-282,019,

hereby both represented by Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Redange-sur-Attert by virtue of two powers of attorney given privately to her.

The powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

ARTICLES OF INCORPORATION

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name. There is hereby formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "57 WHITEHALL HOLDINGS S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the "Company"), and in particular by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter referred to as the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the "Articles").

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below) or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company (as defined below) is authorised to transfer the registered office of the Company within the city of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The objects of the Company are:

3.1.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person or entity whatsoever and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.1.2. to carry on any investment business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.1.3. to procure real estate and make real estate related investments (including development of investment properties) and carry out any operations pertaining thereto whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments;

3.1.4. to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.1.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.1.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, cooperation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;

3.1.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.1.7 "guarantee" includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.1.8 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.1.9 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.1.10 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, subcontractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.1.11 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers.

Art. 4. Duration.

4. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand four hundred British Pounds (GBP 12,400.-) represented by twelve thousand four hundred (12,400) shares (the "Shares" and each, a "Share").

Each Share has a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each.

In case of a sole holder of the Shares, the latter is referred to as the "Sole Shareholder". In case of plurality of holders of the Shares, they are together referred to as the "Shareholders" and each, a "Shareholder".

5.2 Voting Rights. Each Share is entitled to one (1) vote per Share.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s) and of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate).

5.5 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one (1) or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.6 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares by a decision of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate), provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose as determined by the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate), on the basis of interim accounts prepared by the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate).

Art. 6. Shares indivisibility.

6. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one (1) owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one (1) or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one (1) manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (the "Board of Managers").

8.2 In case of plurality of managers, the Shareholder(s) may decide to qualify the appointed managers as class A managers (the "Class A Managers") or class B managers (the "Class B Managers").

8.3 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

8.4 At least half of all managers shall be personally resident in Luxembourg and non-Luxembourg managers cannot all be personally resident in the same jurisdiction.

Art. 9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the Company.

10.1 Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

10.2 However, if the Shareholder(s) have qualified the managers as Class A Managers and Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Board of Managers.

Art. 11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its powers for specific tasks to one (1) or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. All meetings of the Board of Managers shall be convened from Luxembourg. The Board of Managers may appoint a chairman provided she/he appointed out of the managers who are personally resident in Luxembourg.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or e-mail or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage. In each case, a Luxembourg resident manager can only appoint another Luxembourg manager to act as her/his proxy.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if at least half of all managers are physically present in Luxembourg and at least half of managers present or represented are Luxembourg resident managers. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority of the votes of the managers present or represented at such meeting, including the positive vote of at least one Class B Manager.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided they are opened and chaired from Luxembourg and that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held provided at least half of all the managers is present in Luxembourg when signing the written decision. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

12.9 Under no condition may any manager participate to a meeting of the Board of Managers or sign a written decision if she/he is present in the United Kingdom.

Art. 13. Management Fees and Expenses.

13.1 Subject to approval by the Shareholder(s), the manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 14. Managers' Liability - Indemnification.

14.1 No manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

14.2 Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

14.3 To the full extent permitted by law, the Company shall indemnify any member of the Board of Managers, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a Shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles may be entitled.

Chapter IV. - General Meeting of Shareholders

Art. 15. Powers of the General Meeting of Shareholder(s) - Votes.

15.1 If there is only one (1) Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

15.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

15.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

15.4 If there are more than twenty-five (25) Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

15.5 If there are less than twenty-five (25) Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

15.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

15.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

15.8 All and any shareholders' meeting should be convened from and held in Luxembourg.

Chapter V. - Business Year

Art. 16. Business Year.

16.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. Distribution Right of Shares.

17.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2 From the net profit thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (1/10) of the Company's nominal capital.

17.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

Art. 18. Dissolution and Liquidation.

18.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one (1) of the Shareholders.

18.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

18.3 The liquidation will be carried out by one (1) or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

19. Applicable law. Reference is made to the provisions of Luxembourg law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 December 2016.

Subscription - Payment

- 57 WHITEHALL INVESTMENTS S.à r.l., represented as stated above, hereby subscribes to six thousand three hundred twenty-four (6,324) shares, having a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each in the Company

- Obrascón Huarte Lain Desarrollos SL, represented as stated above, hereby subscribes to six thousand seventy-six (6,076) shares, having a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each in the Company,

and both fully pays them up by a payment in cash so that the amount of twelve thousand four hundred British Pounds (GBP 12,400.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Extraordinary shareholders' resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the two shareholders, represented as stated above, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers of the Company for an undetermined period:

Are appointed as Class A Managers:

- Francisco Javier Meliá Fullana, residing professionally at Paseo de La Castellana 259 D, Torre Espacio, Madrid-28045, Spain; and

- Michael Kelleher, residing at 50, Chemin de la Maison Jean, Mt Pelerin, CH-1801, Switzerland.

Are appointed as Class B Managers:

- Valérie Warland, residing professionally at 11 rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Emmanuelle Dominguez, residing professionally at 25c, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 560A, rue de Neudorf, 2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Redange-sur-Attert, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille seize, le vingt-cinq février.

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

A COMPARU

- 57 WHITEHALL INVESTMENTS S.à r.l., société à responsabilité limitée gouvernée par les loi du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, et

- Obrascón Huarte Lain Desarrollos SL, société à responsabilité limitée gouvernée par les loi du Royaume d'Espagne, ayant son siège social au Paseo de la Castellana 259 D, Torre Espacio, Madrid (28046), Espagne, enregistrée auprès du registre de commerce de Madrid, Page M-282,019;

Tous deux ici représentées par Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement à Redange-sur-Attert, en vertu de deux procurations sous seing privé lui-délivrées.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

STATUTS

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège Social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme - Dénomination.

1. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "57 WHITEHALL HOLDINGS S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (comme définit ci-dessous) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société (comme définit ci-dessous) est autorisé à transférer le siège de la Société dans la ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 Les objet sociaux de la Société sont les suivants:

3.1.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.1.2 d'entreprendre toute activité d'investissement qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.1.3 effectuer tous investissements immobiliers (en ce compris le développement de ces investissements immobiliers) et réaliser toute opération pertinente en relation soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.1.4 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.1.5 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.1.6 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.1.7 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.1.7, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.1.8 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.1.9 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.1.10 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de cocontractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.1.11 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs.

Art. 4. Durée.

4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Livres Sterlings (GBP 12.400,-) représenté par douze mille quatre cents (12.400) parts sociales (les «Parts Sociales» et individuellement, une «Part Sociale»). Chaque Part Sociale a une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-).

Dans le cas où toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul détenteur, celui-ci est désigné comme l'«Associé Unique». Dans le cas où il existe plusieurs détenteurs de Parts Sociales, ils sont ensemble désignés comme les «Associés» et individuellement, un «Associé».

5.2 Droits de vote. Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote.

5.3 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux.

5.4 En complément du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les sommes en compte de prime d'émission sont à la libre disposition des Associés et du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance (selon le cas).

5.5 La Société peut sans limitation particulière, accepter des sommes en capital propre ou tout autre apport sans émission de nouvelles Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de cet apport, et peut porter ces apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions portant sur l'utilisation de ces comptes doivent être prises par le ou les Gérant(s) dans le respect des dispositions de la Loi et des présents Statuts. Afin d'éviter tout doute, il est possible, mais il n'est pas obligatoire, d'allouer ces sommes à la personne qui les a apportées.

5.6 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales suite à une décision du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance (selon le cas) à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes pour ce faire et fixées par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), sur base de comptes intérimaires préparés par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas).

Art. 6. Indivisibilité des Parts Sociales.

6. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des Parts Sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III. - Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique". En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.2 En cas de pluralité de gérants, les Associés pourront désigner les gérants nommés comme gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") ou gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B").

8.3 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

8.4 Au moins la moitié de tous les gérants doit être composée de gérants résidant personnellement à Luxembourg et les gérants ne résidant pas personnellement à Luxembourg ne peuvent pas être résidents de la même juridiction.

Art. 9. Pouvoirs du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la Société.

10.1 Vis-à-vis des tiers, la Société sera, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

10.2 Toutefois, si les Associés ont désigné les gérants comme Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance.

Art. 11. Délégation et Agent du Gérant Unique et du Conseil de Gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant. Toutes les réunions du Conseil de Gérance doivent être convoquées à partir du Luxembourg. Le Conseil de Gérance pourra nommer un président pour autant que ce président soit nommé hors des gérants résidant personnellement à Luxembourg.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure. En toute situation, un gérant résidant à Luxembourg ne pourra se faire représenter que par un autre gérant résidant à Luxembourg.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si au moins la moitié des gérants sont physiquement présents à Luxembourg et qu'au moins la moitié des gérants présent ou représenté soit des gérants résidents à Luxembourg. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple des présents ou représentés à condition d'avoir le vote positif d'un moins un Gérant de Catégorie B.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si l'initiation et la direction se font à partir du Luxembourg et si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue à condition qu'au moins la moitié des gérants soit présente à Luxembourg lorsque la décision écrite est signée. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

12.9 En aucun cas un gérant ne pourra participer à une réunion du Conseil de Gérance ou signer une décision écrite si elle/il est présent/e au Royaume-Uni.

Art. 13. Rémunération et Dépenses.

13.1 Sous réserve de l'approbation des Associés, les gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 14. Responsabilité des Gérants - Indemnisation.

14.1 Les gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

14.2 Les gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

14.3 Dans la mesure de ce qui est permis par la loi, la Société indemniserà tout membre du Conseil de Gérance, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérant(s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Titre IV. - Assemblée Générale des Associés

Art. 15. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes.

15.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

15.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

15.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans convocation préalable.

15.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

15.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

15.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

15.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

15.8 Toute réunion des Associés devra être convoquée de Luxembourg et se tenir à Luxembourg.

Titre V. - Exercice Social

Art. 16. Exercice Social.

16.1 L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Droit de Distribution des Parts Sociales.

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et de toutes autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Sur le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des dividendes et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) ou peut décider de payer des dividendes intérimaires aux Associés avant la clôture de l'exercice social sur la base d'un relevé de comptes montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés (lorsque c'est applicable) depuis la fin de l'exercice social précédent, augmenté des bénéfices reportés et des réserves

distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la Loi ou des présents Statuts, et que (ii) toute somme distribuée qui ne correspond pas à un profit effectivement réalisé peut être réclamée aux Associés.

Titre VI. - Liquidation

Art. 18. Dissolution et Liquidation.

18.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

18.2 La liquidation de la Société sera décidée par une assemblée générale des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

18.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi Applicable

Art. 19. Loi Applicable.

19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2016.

Souscription - Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

- 57 WHITEHALL INVESTMENTS S.à r.l., a souscrit à six mille trois cent vingt-quatre (6.324) Parts Sociales, chacune d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-).

- Obrascon Huarte Lain Desarrollos SL, a souscrit à six mille soixante-seize (6.076) Parts Sociales, chacune d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-).

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par un versement en numéraire de sorte que la somme de douze mille quatre cents Livres Sterlings (GBP 12.400,-) correspondant à un capital social de douze mille quatre cents Livres Sterlings (GBP 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés en tant que Gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de Catégorie A:

- Francisco Javier Meliá Fullana, résidant professionnellement au Paseo de La Castellana 259 D, Torre Espacio, Madrid-28045, Espagne; et

- Michael Kelleher, résidant au 50, Chemin de la Maison Jean, Mt Pelerin, CH-1801, Suisse.

Gérants de Catégorie B:

- Valérie Warland, résidant professionnellement au 11 rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg; et

- Emmanuelle Dominguez, résidant professionnellement au 25c, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 560A, rue de Neudorf, 2220 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Redange-sur-Attert à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 29 février 2016. Relation: DAC/2016/3068. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 4 mars 2016.

Référence de publication: 2016076917/580.

(160041743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2016.

Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 180.628.

L'Associé Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Démission de Robert Jan Schol, de son poste de gérant B avec effet au 17 mars 2016;
- Démission de Jan Lubawinski, de son poste de gérant B avec effet au 17 mars 2016;
- Nomination de Maximilien Dambax, né le 2 février 1981, à Tarbes, France, ayant pour adresse professionnelle le 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Luxembourg, au poste de gérant B avec effet au 18 mars 2016 et pour une période indéterminée.
- Nomination de Guillaume Sadler, né le 24 juin 1982, à Sarreguemines, France, ayant pour adresse professionnelle le 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Luxembourg, au poste de gérant B avec effet au 18 Mars 2016 et pour une période indéterminée.

En date du 17 mars 2016, le Conseil de Gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg, au 37A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Highbridge Specialty Loan Institutional Fund Lux S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2016084212/25.

(160051339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.

HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 14.543.

AUSZUG

- Aus dem Protokoll der ordentlichen Gesellscharterversammlung der Gesellschaft vom 16. März 2016 geht hervor, dass die folgenden Personen mit sofortiger Wirkung in den Aufsichtsrat der Gesellschaft bestellt wurden:

* Dr. Andreas Wilhelm Kamp, geboren am 9. Februar 1976 in Geldern, Deutschland wohnhaft in Am Nussbaum 25, D-40470, Düsseldorf, Deutschland;

* Herr Carsten Hennies, geboren am 14. April 1975 in Marl, Deutschland wohnhaft in Bergesweg 4, D-40489, Düsseldorf, Deutschland; und

* Herr Heiko Schröder, geboren am 25. Juni 1954 in Jever Landkreis Friesland, Deutschland, wohnhaft in Sonnenstraße 3, D-41564 Kaarst, Deutschland.

Die Dauer der Mandate der Aufsichtsratsmitglieder endet mit der ordentlichen Gesellscharterversammlung des Jahres 2017.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 23. März 2016.

Référence de publication: 2016084226/20.

(160051443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2016.
